Ordre des
AGRONOMES
du Québec

Le **savoir**
pour nourrir le monde

RAPPORT ANNUEL **2014-2015**

Conformément au *Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel*, ce rapport présente les principales activités de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier débutant le 1er avril 2014 et se terminant le 31 mars 2015.

Veuillez noter que le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Ordre des agronomes du Québec – 2015

Tirage : 250 exemplaires

Reproduction autorisée avec mention de la source

Cette publication a été réalisée par le personnel de l'Ordre des agronomes du Québec.

Responsable de l'édition : Marlène Casciaro, ARP

Coordination : Denise Dupuis

Révision : Ordre des agronomes du Québec

Conception et réalisation graphique : Yves Bernard

Dépôt légal - 2015

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-922380-32-3
ISSN 1481-1820

NOTRE MISSION

La mission de l'Ordre des agronomes du Québec est d'assurer la compétence, le professionnalisme et l'engagement des agronomes envers les utilisateurs de services agronomiques pour le mieux-être de la société.

NOTRE VISION : LA PLACE QU'ENTEND OCCUPER L'ORDRE

Être la référence en agronomie et un intervenant incontournable dans les aspects économique, social et environnemental de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

NOS VALEURS : LES CRITÈRES MORAUX QUI GUIDENT LES MEMBRES DE L'ORDRE

L'intégrité, la transparence, la collégialité, la rigueur professionnelle et le respect. Ce sont ces mêmes valeurs qui doivent également guider les membres du personnel de l'Ordre dans la réalisation de leurs activités.

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2012-2015

Pour accomplir son mandat, le conseil d'administration de l'Ordre s'est donné quatre priorités d'actions stratégiques qui ont servi d'assise au plan d'action 2012-2015.

Ces priorités visent :

- la compétence des agronomes dans les différents domaines où ils interviennent;
- le développement de la profession;
- la valorisation de la profession et le sentiment d'appartenance des membres;
- la gouvernance et la gestion de l'Ordre.

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES ET COMITÉS

Membres du conseil d'administration 2014-2015 8
Employés de l'Ordre 9
Bénévoles qui œuvrent au sein des comités de l'Ordre 10
Rapport du président 12
Rapport du directeur général et secrétaire 14
Rapport d'activité du conseil d'administration 16
Rapport d'activité du comité exécutif 18
Renseignements généraux 20

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE CONTRÔLE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Activités relatives à la délivrance des permis

Formation des agronomes 24
Admission 24

Activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Équivalences 27

Activités relatives à la garantie de la responsabilité professionnelle

Assurance responsabilité professionnelle des agronomes 29
Fonds d'indemnisation 29

Activités relatives à la formation continue

Formation continue 30

Activités relatives à l'inspection professionnelle

Inspection professionnelle 31
Programme 2014-2015 de surveillance générale du comité d'inspection professionnelle 31

Activités relatives à la discipline

Rapport du bureau du syndic 34
Conciliation et arbitrage des comptes 35
Conseil de discipline 36
Révision des décisions du syndic 38

Activités relatives à l'exercice illégal de l'agronomie et à l'usurpation du titre d'agronome

Comité d'enquête 39

PRIX ET DISTINCTIONS

Prix et distinctions de l'Ordre 41

RAPPORT DES SECTIONS RÉGIONALES

Abitibi-Témiscamingue 46
Côte-du-Sud 47
Est du Québec 48
Estrie — Bois-Francs 50
Laval — Rive-Nord 51
Mauricie — Centre-du-Québec 52
Montréal — Rive-Sud 53
Outaouais 54
Québec 55
Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord 56
Saint-Hyacinthe 57

FINANCES

Rapport du trésorier 60
Rapport des auditeurs 61

MONTRÉAL, LE 31 MARS 2015

Monsieur Jacques Chagnon

Président
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 2015.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Me Stéphanie Vallée

MONTRÉAL, LE 31 MARS 2015

Me Stéphanie Vallée

Ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 2015.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de l'Ordre des agronomes du Québec,

René Mongeau, agronome

MONTRÉAL, LE 31 MARS 2015

Me Jean Paul Dutrisac, notaire

Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de l'Ordre des agronomes du Québec,

René Mongeau, agronome

MEMBRES ET COMITÉS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

René Mongeau*, agr.

Président

Élu pour un 3e mandat
le 3 avril 2013

Éric Lavoie*, agr.

Vice-président

Élu pour un 5e mandat
le 3 avril 2013

Le président et le vice-président sont élus au suffrage universel pour un mandat de deux ans lors des élections à ces postes.

La plupart des onze sections de l'Ordre élisent leur président au suffrage universel lors de l'assemblée générale annuelle de la section, et ce, pour un mandat de deux ans. Deux d'entre elles élisent les membres du conseil d'administration au suffrage universel à ce moment et les élus déterminent les fonctions lors de la première réunion du conseil de section. L'agronome élu siège au sein du conseil d'administration de l'Ordre à titre d'administrateur.

Trois autres administrateurs, qui siègent également au conseil d'administration de l'Ordre, sont nommés par l'Office des professions du Québec, à titre de représentants du public, pour un mandat de deux ans.

ADMINISTRATEURS

Thierry Balthazard, agr., ing.

président,

section du Saguenay – Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, depuis le 17 avril 2014. Il avait auparavant assuré la présidence par intérim depuis le 5 février 2014.

Larry Bernier, agr.

président,

section de la Mauricie – Centre-du-Québec, depuis le 28 avril 2006. Il a débuté son cinquième mandat le 24 avril 2014.

Isidore Charron*, agr.

président,

section de l'Est du Québec, depuis le 27 avril 2007. Il a débuté son quatrième mandat le 26 avril 2013.

Denyse Demers

administratrice nommée par l'Office des professions du Québec depuis le 31 octobre 2011. Elle a amorcé son second mandat le 9 mai 2013.

Richard Dessureault*, agr.

président,

section de l'Abitibi-Témiscamingue, depuis le 23 avril 2010. Il a débuté son troisième mandat le 25 avril 2014.

Martine Giguère, agr.

présidente,

section de Montréal – Rive-Sud, depuis le 23 avril 2014.

Lise Lachance*

administratrice nommée par l'Office des professions du Québec depuis le 12 mai 2009. Elle a amorcé son troisième mandat le 9 mai 2013.

Rémi Lafond, agr.

président,

section de l'Estrie – Bois-Francs, depuis le 4 mai 2011. Il a été réélu annuellement depuis, en conformité avec le règlement de sa section. Son actuel mandat a débuté le 29 mai 2014.

Robert Lapalme, agr.

président,

section de Saint-Hyacinthe, depuis le 25 avril 2013.

Jean-Pierre Marcil

administrateur nommé par l'Office des professions du Québec depuis le 9 septembre 2013.

Sylvie Moreau, agr.

présidente,

section de Laval - Rive-Nord, depuis le 27 avril 2010. Elle a amorcé son troisième mandat le 15 avril 2014.

Vital Nault, agr.

président,

section de la Côte-du-Sud, depuis le 29 avril 2010. Il a entrepris son troisième mandat le 24 avril 2014.

Frédéric Robert, agr.

président,

section de Québec, depuis le 24 avril 2007. Il a débuté son cinquième mandat le 22 avril 2014.

Jean-Jacques Simard, agr.

président,

section de l'Outaouais, depuis le 29 avril 2010. Il a débuté son troisième mandat le 24 avril 2014.

** Membres du comité exécutif*

EMPLOYÉS DE L'ORDRE

Johanne Bisson,
secrétaire, service aux membres et affaires juridiques

Abdenour Boukhalfa, agr.,
chargé des affaires professionnelles par intérim, à compter du 25 mars 2015

Bruno Breton, agr.,
syndic

Lily Cardin,
secrétaire et réceptionniste

Marlène Casciaro, ARP,
responsable des communications et des relations publiques

Denise Dupuis,
adjointe administrative

Alexis Gendron-Boulanger,
agent de communication, à compter du 15 décembre 2014

Guillaume LaBarre, agr., MBA,
directeur général et secrétaire

Raymond Leblanc, agr., M. Env., MBA,
conseiller en pratique professionnelle

Angèle Morin,
secrétaire, jusqu'au 19 décembre 2014

Louise Richard, avocate,
conseillère juridique

Marie-Édith Tousignant, agr.,
chargée des affaires professionnelles

Josée Vaillancourt,
secrétaire, service aux membres et affaires juridiques

BÉNÉVOLES QUI ŒUVRENT AU SEIN DES COMITÉS DE L'ORDRE

COMITÉ D'ADMISSION

Éric Lavoie, agr., président du comité
Luc Cyr, agr.
Bruno Demers, agr.
Pierre Dionne, agr.
Yvan Girard, agr.
Alain Perras, agr.
Pascal Thériault, agr.

Comité des examinateurs à l'une ou l'autre des trois sessions d'examen à la pratique :

Ayitre Akpakouma, agr.
Suzelle Barrington, agr.
Thierry Balthazard, agr.
Mario Bélisle, agr.
Guy Bergeron, agr.
Luc Boutin, agr.
Jocelyn Buteau, agr.
Hélène Cliche, agr.
Caroline Collard, agr.
Samuel Comtois, agr.
Nathalie Côté, agr.
Bruno Demers, agr.
Marie-Édith Dufresne, agr.
Marie-Ève Dion, agr.
Mourad El Alaoui, agr.
Jacques-R. Forget, agr.
Véronique Gagnon, agr.
François Gamache, agr.
Sophie Gendron, agr.
Céline Georlette, agr.
Guillaume Grégoire, agr.
Gilles Guilbault, agr.
Véronique Guillemette, agr
Stéphane Laberge, agr.
Jacques Lagacé, agr.
Line Landry, agr.
Pierre-Paul Léger, agr.
David Lucas Girardville, agr.
Éric Massicotte, agr.
Donald Michaud, agr.
Gilles Montcalm, agr.
Marie-Ève Moreau, agr.
Éric Nadeau, agr.
Karinne Normand, agr.
Sylvain Pagé, agr.
Georges Parent, agr.
Martine Pelletier, agr.
Alain Perras, agr.
Michel Perron, agr.
André Pettigrew, agr.
Marc Préfontaine, agr.
Agnès Ratelle, agr.
Frédéric Robert, agr.
Virginie Rochet, agr.
François Rousseau, agr.
Chantal Saint-Laurent, agr.
André St-Hilaire, agr.
Gaston J. St-Laurent, agr.
Véronique Samson, agr.
Robert Savage, agr.
Marie-Claude Savard, agr.
Jean-Jacques Simard, agr.
Marie-Claude Sirois, agr.
Martial Tremblay, agr.
Larbi Zerouala, agr.

COMITÉ DES ÉQUIVALENCES

Vital Nault, agr., président du comité
Jacques Goulet, agr.
Robert Lagacé, agr.
Alfred Marquis, agr.
Gaston J. St-Laurent, agr.
Pascal Thériault, agr.

COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS D'ÉQUIVALENCES

Suzelle Barrington, agr.
Ghislain Gendron, agr.
Raymond Levallois, agr.
Serge Lussier, agr.

COMITÉ DE FORMATION CONTINUE

Sylvie Lévesque, agr., présidente du comité
Larry Bernier, agr.
Luc Cyr, agr.
Dimitri Fraeys de Veubeke, agr.
Christian Gonthier, agr.
Jean-Sébastien Laflamme, agr.
Kevin Wade, agr.

COMITÉ DE LA FORMATION DES AGRONOMES

Larry Bernier, agr., responsable nommé par l'Ordre
Gaétan Desmarais, agr., nommé par l'Ordre
Mathieu Lavoie, nommé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)
Nicolas Dumont (suppléant), nommé par le MEESR
Jean F. Bernier, agr., nommé par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
Julie Major, agr., nommée par le BCI
Vital Nault, agr.

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

André St-Hilaire, agr., président du comité
Gérard Blais, agr.
Mohamed Derouich, agr.
Hugues Francoeur, agr.
Guy Gosselin, agr.
Marc Préfontaine, agr.*
* remplaçant du président (art. 110 du *Code des professions*)

INSPECTEURS

Chantal Foulds, agr. (Agroenvironnement et régie de la production végétale)
Jocelyn Magnan, agr. (Agroenvironnement et régie de la production végétale)
Lucie Maltais, agr. (Agroenvironnement et régie de la production végétale)
François Durand, agr. (Aménagement et conservation des sols)
Nicolas Jobin, agr. (Économie, gestion et financement agricoles)
Jean Lecours, agr. (Économie, gestion et financement agricoles)
Bernard Doré, agr. (Régie de la production animale)
Guy Saint-Laurent, agr. (Régie de la production animale)

COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS DU SYNDIC

Robert Blanchette
Sylvain Blanchette
Nathalie Côté, agr.
Éric Léger, agr.
Donald Michaud, agr.
Guy Saint-Laurent, agr.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LES PRIX HONORIFIQUES DE L'ORDRE

René Mongeau, agr., président
Martine Bourgeois, agr.
Yvon Bertrand, agr.
Louis Lesage, agr.
Yves Mathieu, agr.

COMITÉ SUR LES RÉSOLUTIONS

Luc Cyr, agr., président
Lise Lachance, administratrice nommée
Jean-Claude Tessier, agr.

COMITÉ *AD HOC* SUR LES ACTES AGRONOMIQUES EN AMÉNAGEMENT DES SOLS

Éric Lavoie, agr., président du comité
Michel Dupuis, agr.
Mikaël Guillou, agr., ing.
Robert Lagacé, agr., ing.
Louis Ménard, agr.
Éveline Mousseau, agr.
Ghislain Poisson, agr.
Janylène Savard, agr.

COMITÉ *AD HOC* SUR LA GESTION DES PESTICIDES SUR LES TERRAINS DE GOLF

Abdo Brada, agr.
Hugues Francoeur, agr.
Yann Joly, agr.
Alain Lavoie, agr.
Sylvie Moreau, agr.
Nancy Morin, agr.
Christian Prud'homme, agr.
Éric Rondeau, agr.

SOUS-COMITÉ *AD HOC* SUR LES PESTICIDES

Danielle Bernier, agr.
Hugues Francoeur, agr.
François Labrie, agr.
David Lucas-Girardville, agr.
Louis Ménard, agr.
Gabriel Perras, agr.
Michel Tremblay, agr.

COMITÉ *AD HOC* SUR LE RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Frédéric Robert, agr., président du comité
Josée Bédard, agr.
Pierre Bélanger, agr.
Daniel Bernier, agr.
Pascale Cantin
Martine Ébacher, agr.
Isabelle Giguère, agr.
Louis Jean, agr.
Louis Lévesque, agr.
François Labrie, agr.
Denis Potvin, agr.
Sophie St-Louis, agr.
Jean Vigneux, agr.

COMITÉ *AD HOC* SUR LA RÉVISION DE LA GRILLE DE RÉFÉRENCE SUR LES ACTES AGRONOMIQUES POSÉS EN PRODUCTION ANIMALE

Christiane Blanchet, agr.
Andrée Bourgeois, agr.
Éric Dion, agr.
Bernard Doré, agr.
Michel Duval, agr.
Guy Gosselin, agr.
Ghislaine Roch, agr.
Guy Saint-Laurent, agr.

COMITÉ *AD HOC* SUR LE FONDS DE STABILISATION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Denyse Demers, administratrice nommée
Yveline Martin, agr.
Ghislaine Roch, agr.
Jean-Jacques Simard, agr.
Louise Richard, avocate, conseillère juridique à l'Ordre
Guillaume LaBarre, agr., directeur général et secrétaire de l'Ordre

COMITÉ *AD HOC* SUR LES LIMITES TERRITORIALES DES SECTIONS DE L'ORDRE

Rémi Lafond, agr., président
Larry Bernier, agr.
Martine Giguère, agr.
Robert Lapalme, agr.
Sylvie Moreau, agr.
Frédéric Robert, agr.

COMITÉ *AD HOC* SUR LE FINANCEMENT PUBLIC DE LA RECHERCHE EN AGROENVIRONNEMENT

Jean-Jacques Simard, agr.
Luc Belzile, agr.
Yvon Martel, agr.
René Mongeau, agr., président de l'Ordre
Gaston J. St-Laurent, agr.
Kevin Wade, agr.

COMITÉ DE SUPERVISION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

René Mongeau, agr., président
Isidore Charron, agr.
Jean-Pierre Marcil, administrateur nommé
Sylvie Moreau, agr.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'exercice 2014-2015 a été déterminant pour l'avenir de la profession puisque la réalisation d'un plan de développement stratégique pour les cinq prochaines années a été au cœur des activités de l'Ordre. À titre de président, j'ai collaboré avec les administrateurs à l'ensemble du processus de réflexion afin de livrer un plan concret, axé sur des enjeux et des défis bien cernés. Ceci a été rendu possible grâce aux nombreuses personnes consultées : les agronomes, dont plus de 800 ont répondu au sondage qui leur a été proposé, les différents comités de l'Ordre, ainsi que les employés. Accompagnés d'une firme spécialisée en planification, Forest Lavoie Conseil Inc, le comité pilote et le directeur général et secrétaire de l'Ordre ont ainsi élaboré un plan clair. Les agronomes peuvent être confiants que les orientations qui en découlent seront porteuses d'un avenir stimulant.

Parallèlement à cet important projet, les diverses activités de surveillance de la pratique professionnelle ont été réalisées tels que l'exigent nos règlements. Admission, inspection, formation continue, discipline et déontologie, toutes ces interventions ont été soumises à l'attention des administrateurs du conseil d'administration et du comité exécutif au cours de l'année. Ceux-ci se sont assurés de leur conformité au cours des cinq séances régulières et cinq séances extraordinaires. Chacune de ces activités de l'Ordre est par ailleurs présentée plus en détail dans ce rapport.

Notre mission de protection du public s'est aussi traduite par des partenariats qui ont permis d'appuyer l'excellence de la pratique agronomique. Ainsi, une formation sur les pratiques en financement agricole a pu être offerte en collaboration avec le Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA). Cette formation, donnée dans quatre régions du Québec, a été très appréciée par les quelque 250 participants. Je suis aussi particulièrement fier de la réalisation du *Guide des bonnes pratiques agronomiques à l'intention des professionnels pour la préparation de dossiers de demandes d'autorisation et la production de rapports de suivi déposés à la Commission de protection du territoire agricole* concernant les sablières, gravelières, carrières, remblais et sol arable en zone agricole auquel l'Ordre a collaboré avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Ce guide, fort utile pour les agronomes, intègre les compétences agronomiques nécessaires pour agir en ce domaine. Sur le plan de la phytoprotection, le travail d'un comité d'experts a permis de développer une formation pilote qui sera prochainement offerte aux agronomes qui œuvrent dans ce domaine. Il s'agit de la première étape d'un large projet destiné à préciser les règles de l'art en phytoprotection, un défi agricole et sociétal majeur, face auquel nous avons un rôle important à jouer.

Chaque année, l'Ordre apporte un éclairage agronomique concernant certains enjeux. Nous avons, entre autres, adressé une lettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC), M. David Heurtel, indiquant la nécessité d'une réforme du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA), lequel a atteint ses limites en termes de résultats. De plus, la nécessité de la protection du territoire agricole du Québec, lorsque dérogeant des ententes du plan d'aménagement, a fait l'objet d'une intervention publique de l'Ordre.

Par ailleurs, outre les actions réalisées par l'Ordre qui permettent de remplir sa mission de protection du public, j'ai participé à plusieurs activités. Les sections régionales jouent un rôle essentiel dans le sentiment d'appartenance des membres à leur Ordre et, à titre de président, j'ai eu le plaisir de participer à des déjeuners-rencontres au sein de deux sections et à cinq assemblées générales annuelles de section. Dans le contexte où les agronomes assurent une présence importante dans plusieurs organisations du milieu de l'agriculture et de l'agroalimentaire, j'ai rencontré divers intervenants, notamment l'Union des producteurs agricoles, des fournisseurs d'intrants et le MDDELCC. Aussi, comme président élu d'Agronomes Canada en septembre 2014, j'ai présidé les réunions au cours desquelles il a été question de budget, de planification et de gouvernance. Je suis également membre du comité exécutif du Conseil interprofessionnel du Québec, la voix des 46 ordres professionnels réunissant les 378 000 professionnels du Québec, et à ce titre, j'ai pris part aux réunions mensuelles de l'organisme. J'ai également assuré la présidence du comité des conférences du congrès mondial en gestion agricoles IFMA20.

Sur le plan financier, le respect rigoureux des dépenses par la direction générale et la collaboration du trésorier de l'Ordre ont permis de respecter le budget. Enfin, les réalisations de l'Ordre, en regard de sa mission de protection du public, sont nombreuses et elles sont présentées dans ce rapport annuel. J'invite donc les lecteurs à prendre connaissance de l'importance de ces actions en lien avec notre raison d'être.

Il va de soi que l'ensemble de ces actions ne pourrait être réalisé sans l'important travail de plusieurs personnes que je tiens sincèrement à remercier. D'abord, le personnel de l'Ordre pour son engagement et son professionnalisme, les administrateurs pour leur dévouement et leur conviction. Je tiens également à remercier plus d'une centaine d'agronomes – bénévoles et inspecteurs – qui contribuent par leur haut niveau de compétences agronomiques concernant nos orientations. Grâce à l'engagement de toutes ces personnes, ce travail considérable a pu être réalisé.

Le président,

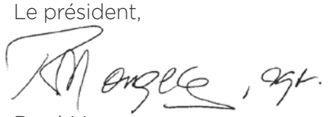

René Mongeau, agronome

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec qui couvre l'exercice 2014-2015. Vous pourrez constater l'importante somme de travail effectuée et les nombreux projets menés par l'équipe de la permanence, les membres des différents comités, les multiples collaborateurs, ainsi que par les administrateurs de l'Ordre. La poursuite de la mission de protection du public de l'Ordre a bénéficié, encore une fois cette année, de la rigueur et du dévouement de cette équipe que j'ai le privilège de diriger.

Cet exercice marque la fin de la planification stratégique 2010-2015 et a permis de consolider les actions menées au cours des cinq dernières années. Les réalisations de cette dernière étape serviront d'assise pour entreprendre un nouveau cycle stratégique et pour poursuivre les actions et objectifs du nouveau plan quinquennal qui sera présenté lors de la prochaine année.

Parmi les projets complétés au cours de l'année, notons l'adoption, par le conseil d'administration, du *Règlement sur l'exercice de la profession d'agronome en société*, qui sera publié et mis en vigueur au cours des prochains mois, et les modifications apportées au *Code de déontologie des agronomes* découlant de ce nouveau règlement. Ce dernier constitue un document phare de notre organisation et je vous invite à prendre connaissance des modifications proposées.

Nous avons aussi finalisé la *Grille de référence de l'Ordre des agronomes du Québec concernant les actes agronomiques posés en production animale*, qui s'ajoute à la série d'outils d'encadrement et d'accompagnement de la pratique agronomique, disponibles à l'intention des membres.

L'Ordre a publié plusieurs mémoires et a exprimé ses positions sur des sujets touchant le secteur de l'agroalimentaire québécois. Nous avons, entre autres, déposé et présenté un mémoire dans la cadre de la Consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. L'ensemble de ces publications ont été diffusées sur les plateformes de l'Ordre, comme le bulletin bimensuel *Agro Express* ainsi que sur les nouveaux outils mis en place par l'équipe des communications, soit les plateformes Facebook, Twitter et le nouvel *Agro Nouvelles* en format numérique.

En tant que secrétaire de l'Ordre, je me suis assuré de la conformité des éléments règlementaires de nos activités, dans un esprit de transparence et dans le souci de l'atteinte de notre objectif premier, soit la protection du public. À cet égard, l'Ordre a admis 133 nouveaux membres lors des trois sessions d'examen d'admission. De ceux-ci, 105 sont diplômés des universités québécoises, 27 ont obtenu une équivalence de diplôme ou de formation et une personne a été admise en vertu du mode « permis sur permis ».

Conformément au plan proposé par le comité d'inspection professionnelle, l'Ordre a procédé à 102 visites d'inspection. Tel que recommandé par les administrateurs de l'Ordre, ces inspections ont été réalisées dans un esprit d'accompagnement et d'amélioration continue de la qualité des services professionnels rendus par les membres. J'ai la conviction que ces inspections ont su rehausser la qualité de la pratique des agronomes et la perception du public à l'égard de la profession.

L'ensemble de ces réalisations s'est déroulé dans un cadre financier équilibré et efficace. En collaboration avec le trésorier, je me suis assuré que les sommes d'argent qui nous ont été confiées ont été utilisées de façon optimale. Vous constaterez que nous présentons un surplus d'opérations de 51 619 $ aux états financiers, ce qui est tout à fait cohérent avec la planification des besoins d'investissements qui devront être réalisés au cours des prochaines années.

Je termine en remerciant l'équipe de la permanence qui, comme mentionné ci-haut, a accompli un travail irréprochable tout au long de l'année. Je remercie aussi le président, M. René Mongeau, pour le dévouement et l'engagement qu'il démontre depuis de nombreuses années envers la profession d'agronome, le système professionnel, ainsi que le milieu agroalimentaire.

Le directeur général et secrétaire,

Guillaume LaBarre, agronome, MBA

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MANDAT

Le conseil d'administration a le devoir de veiller à l'administration générale des affaires de l'Ordre ainsi qu'à l'application du *Code des professions*, de la *Loi sur les agronomes* et des règlements qui en découlent, dont le *Code de déontologie des agronomes*. Il détermine aussi les grandes orientations de l'Ordre.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, les administrateurs du conseil d'administration ont participé à cinq séances régulières et ils ont été convoqués à cinq séances extraordinaires tenues soit par conférence téléphonique ou en personne. Lors de ces réunions, en plus d'adopter des résolutions courantes, les membres ont donné des orientations sur les sujets présentés ci-dessous.

RESSOURCES HUMAINES

- Adopter le plan d'effectif de l'Ordre pour l'année 2014-2015.
- Poursuivre l'entente de travail avec le directeur général et secrétaire et approuver un ajustement salarial.
- Nommer la conseillère juridique à titre de secrétaire par intérim du comité d'inspection professionnelle.
- Nommer les inspecteurs pour la réalisation du programme de surveillance générale 2014-2015 et les autoriser à agir comme enquêteurs et experts afin de seconder le comité d'inspection professionnelle.
- Nommer le président suppléant du comité d'inspection professionnelle.
- Nommer le représentant, le délégué ainsi que le substitut au Conseil interprofessionnel du Québec.
- Appuyer la candidature du président à l'un des postes du comité exécutif du Conseil interprofessionnel du Québec.
- Recommander la candidature d'agronomes qui souhaitent devenir membres de l'une des cinq commissions du Conseil supérieur de l'éducation.

COMITÉS

- Élire les membres du comité exécutif 2014-2015 et les mandater d'effectuer les travaux reliés à la réalisation du plan stratégique des prochaines années.
- Nommer les membres des comités de l'Ordre.
- En plus des mandats reconduits, confier de nouveaux mandats en cours d'année à différents comités en vue de répondre à des besoins spécifiques, dont :
  - mandater le comité de gestion du fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle de proposer les règles de gestion de ce fonds;
  - nommer les membres du comité des conférences du congrès 2015;
  - mandater un comité *ad hoc* de faire l'état de la situation sur le financement de la recherche;
  - mandater un comité *ad hoc* de revoir les limites territoriales des sections de l'Ordre.

AFFAIRES LÉGALES ET PROFESSIONNELLES

- Convenir du lieu et de la date de l'assemblée générale annuelle 2015.
- Abolir la catégorie de *membre jeune agronome* pour la remplacer par celle de *nouveau membre*, à compter de 2016-2017, et en établir les critères.
- Adopter le *Règlement sur l'exercice de la profession d'agronome en société*.
- Adopter le *Règlement modifiant le Code de déontologie des agronomes*.
- Adopter la *Politique concernant l'élection aux postes de président et de vice-président de l'Ordre*.
- Approuver la mise à jour de la *Politique de formation continue 2014-2017* et du guide de demande d'accréditation des activités.
- Mandater la firme Forest Lavoie Conseil à accompagner les administrateurs de l'Ordre dans la réalisation du prochain plan de développement stratégique.
- Convenir de publier le programme de surveillance générale des agronomes 2014-2015 que le comité d'inspection professionnelle a déterminé, et ce, en conformité avec les articles 4.01 et 4.02 du *Règlement sur la procédure du comité d'inspection professionnelle des agronomes*.
- Adopter la procédure qui impose aux nouveaux agronomes admis en avril, en septembre et en novembre 2014 de remplir le *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie*.
- Approuver la planification des modifications réglementaires pour 2014-2015 proposée par la conseillère juridique.
- Adopter la *Grille de référence de l'Ordre des agronomes du Québec* concernant les actes agronomiques posés en production animale.
- Approuver l'ajout de cours des universités Laval et McGill à la liste des crédits agronomiques proposée par le comité de la formation des agronomes.
- Confirmer que le règlement modifié de la section de Montréal – Rive-Sud est compatible avec les différents règlements et avec l'intérêt général de l'Ordre.
- Modifier les critères reliés à la catégorie de *membre retraité*.
- Convenir de poursuivre les démarches avec l'Université Laval pour la réalisation d'une formation d'appoint à l'intention des personnes immigrantes.
- Approuver des mémoires et des documents renfermant les commentaires déposés par l'Ordre, soit :
  - le mémoire transmis au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent;
  - les commentaires transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur la proposition de modification du *Guide sur le recyclage des matières fertilisantes résiduelles*;
  - le contenu du *Guide des bonnes pratiques agronomiques à l'intention des professionnels pour la préparation de dossiers de demandes d'autorisation et la production de rapports de suivis déposés à la Commission de protection du territoire agricole destiné aux agronomes qui œuvrent dans ce domaine*;
  - les commentaires sur le *Guide sur l'utilisation de matières résiduelles fertilisantes (MRF) pour la restauration de la couverture végétale de lieux dégradés*.
- Adopter le plan d'action 2014-2015.
- Adopter le plan de développement stratégique 2015-2020.

ADMINISTRATION ET BUDGET

- Adopter les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.
- Adopter le budget pour l'année 2014-2015.
- Recommander à l'assemblée générale annuelle 2014 de l'Ordre de recourir aux services de la firme Poirier et associés inc. pour la vérification des états financiers 2014-2015.
- Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle d'adopter une hausse de cotisation de 4,17 $ pour le renouvellement du permis d'exercice 2015-2016.
- Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle de maintenir la cotisation à Agronomes Canada à 10 $ par membre.
- Modifier les conditions d'autorisation de gestion des comptes bancaires afin que le président et le directeur général soient dorénavant autorisés conjointement à exercer ces pouvoirs.
- Actualiser la *Politique de remboursement de frais de séjour et de déplacement de l'Ordre*.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

- Adopter la thématique du 76e congrès de l'Ordre.
- Nommer les récipiendaires des différents prix de l'Ordre, soit l'Ordre du Mérite agronomique, la Médaille de distinction agronomique, le Prix Henri-C.-Bois et le Mérite Spécial Adélard-Godbout ainsi que le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec.
- Convenir que le 77e congrès annuel de l'Ordre se tienne à l'hôtel Sacacomie à Saint-Alexis-des-Monts, les 15 et 16 octobre 2015.
- Mettre sur pied une délégation québécoise au VIe congrès de l'Association mondiale des agronomes (AMIA) qui devrait se tenir à Milan entre le 14 et le 18 septembre 2015, en approuver le programme, puis procéder à son annulation, faute de participants.
- Convenir de rembourser une partie des frais d'inscription au VIe congrès de l'Association mondiale des agronomes (AMIA) qui devrait se tenir à Milan entre le 14 et le 18 septembre 2015, à même le fonds spécial créé pour encourager les agronomes à participer à de tels événements.
- Renouveler le membership à la Coalition sur la souveraineté alimentaire.
- Renouveler le membership à Solidarité rurale du Québec et l'appuyer financièrement en acceptant de doubler la contribution annuelle à la suite de la perte de subvention de cet organisme.
- Accepter l'invitation de l'Union des producteurs agricoles afin que l'Ordre s'associe à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de septembre 2014.
- Convenir de certains éléments quant au traitement des dossiers de candidatures aux prix d'excellence de l'Ordre, notamment que la date limite pour le dépôt des candidatures sera dorénavant arrêtée au 120e jour avant la remise.
- Convenir des critères reliés à la mise en place des prix *Jeune agronome et Agronome impliqué dans sa communauté*.
- Modifier les règles d'attribution des certificats remis aux agronomes cumulant 25 et 50 ans de vie agronomique.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ EXÉCUTIF

MANDAT

Le comité exécutif de l'Ordre des agronomes du Québec voit à l'administration des affaires courantes et exerce tous les pouvoirs que le conseil d'administration lui a délégués.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année financière 2014-2015, le comité exécutif s'est réuni à 13 reprises, dont trois par voie téléphonique. En plus de faire des recommandations au conseil d'administration et d'assurer la gestion des dossiers courants, le comité exécutif a adopté des résolutions sur les sujets présentés ci-dessous, ceci conformément à la délégation de pouvoirs entérinée le 27 janvier 2007. Par ailleurs, ces administrateurs ont aussi agi à titre de membres du comité de gestion de la planification stratégique dont le mandat était de proposer un plan de développement stratégique pour les prochaines années.

Ressources humaines

- Établir l'augmentation salariale des employés de l'Ordre pour 2015-2016.
- Mandater la direction générale d'entamer un processus d'embauche d'un inspecteur en agroenvironnement et régie de la production végétale, ainsi qu'un poste en aménagement et conservation des sols, si requis par le programme de surveillance générale 2014-2015.
- Nommer les inspecteurs dans le domaine des sols, de l'agroenvironnement et de la régie de la production végétale.
- Adopter les conditions d'emploi des inspecteurs et des experts relativement à la mise en œuvre du programme de surveillance générale 2014-2015 de l'inspection professionnelle.

Affaires légales et professionnelles

- Retirer 167 noms du tableau des membres de l'Ordre pour non-renouvellement du permis d'exercice au 1er avril 2014.
- Délivrer un permis d'exercice régulier à 129 nouveaux agronomes, dont le permis d'exercice émis dans le cadre du *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'agronome hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre*.
- Accorder, en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*, quatre permis d'exercice temporaires pour une période d'au plus un an.
- Renouveler un permis restrictif temporaire.
- Recommander au conseil d'administration de modifier les critères reliés à la catégorie de membre retraité.
- Recommander au conseil d'administration d'abolir la catégorie de *membre jeune agronome* pour la remplacer par celle de *nouveau membre*, à compter de 2016-2017 et en établir les critères.
- Recommander au conseil d'administration de proposer une hausse de cotisation de 4,17 $ pour le renouvellement du permis d'exercice 2015-2016.
- Recommander au conseil d'administration de proposer aux membres réunis en assemblée générale annuelle de maintenir la cotisation à Agronomes Canada à 10 $.
- Accorder 32 équivalences de diplôme et cinq équivalences de formation.
- Traiter des dossiers relatifs à l'application de l'article 45.1 du *Code des professions* et accepter de maintenir l'inscription de membres au tableau des membres étant donné qu'il n'y avait pas de lien entre la décision judiciaire fournie et la pratique de l'agronomie.
- Traiter les recommandations du comité d'inspection professionnelle concernant l'imposition de stages, de formation ou de limitation de permis d'agronome.
- Recommander au conseil d'administration de recourir aux services de la firme Forest Lavoie Conseil pour un accompagnement dans la réalisation du plan de développement stratégique des prochaines années.
- Recommander au conseil d'administration le *Plan de développement stratégique 2015-2020*.
- Recommander au conseil d'administration d'approuver les recommandations du comité de formation continue quant à la mise à jour de la *Politique de formation continue 2014-2017* et du guide de demande d'accréditation des activités.
- Recommander au conseil d'administration d'adopter la *Politique concernant l'élection aux postes de président et de vice-président de l'Ordre des agronomes du Québec*.
- Recommander au conseil d'administration la création de certains comités afin de répondre à des besoins spécifiques.
- Compléter la composition de certains comités de l'Ordre nommés par le conseil d'administration.

Administration et budget

- Procéder à un appel d'offres auprès de certaines firmes comptables, dont Poirier et associés inc., pour la réalisation du mandat de vérification externe des états financiers 2015-2016 à 2017-2018 de l'Ordre.
- Recommander au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale annuelle 2014 de l'Ordre de recourir aux services de la firme Poirier et associés inc. pour la vérification des états financiers 2014-2015.
- Recommander au conseil d'administration les termes d'actualisation de la *Politique de remboursement de frais de séjour et de déplacement de l'Ordre des agronomes du Québec*.
- Entériner, pour l'exercice 2015-2016, les frais d'ouverture de dossier, de réinscription au tableau des membres, d'admission à la pratique, de demandes d'équivalence de diplôme ou de formation ainsi que les frais pour l'inscription aux activités de formation continue offertes par l'Ordre.
- Approuver, sur la recommandation de la direction générale, les tarifs des différentes activités du congrès 2014 ainsi que des activités de formation continue et des différents produits et services pour 2015-2016.
- Recommander au conseil d'administration de modifier les conditions d'autorisation de gestion des comptes bancaires afin que le président et le directeur général soient dorénavant autorisés conjointement à exercer ces pouvoirs.
- Approuver le programme des activités de formation continue données par l'Ordre en 2014-2015 et approuver les tarifs.
- Renouveler l'entente de partenariat avec l'Ordre des administrateurs agréés du Québec pour permettre l'accès aux agronomes à leurs activités de formation continue.
- Renouveler l'adhésion de l'Ordre à certains organismes et reconduire les ententes avec différents partenaires pour 2014-2015.
- Recommander au conseil d'administration de maintenir les modalités de contribution au fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle.
- Approuver la recommandation du directeur général à l'effet de signer une entente mensuelle avec la firme Comtech pour l'infogérance du système informatique de l'Ordre.
- Confirmer le montant initial du fonds de remplacement des immobilisations de l'Ordre.
- Recommander au conseil d'administration un ajustement salarial au directeur général et secrétaire.

Communications et relations publiques

- Recommander au conseil d'administration de modifier les règles d'attribution des certificats remis aux agronomes cumulant 25 et 50 ans de vie agronomique.
- Recommander au conseil d'administration que la date limite pour le dépôt des candidatures aux différents prix de l'Ordre sera dorénavant arrêtée au 120e jour avant la remise.
- Adopter le programme préliminaire du congrès 2015.
- Recommander au conseil d'administration la mise sur pied ainsi que le programme d'une délégation québécoise au VIe congrès de l'Association mondiale des agronomes (AMIA) qui devrait se tenir à Milan entre le 14 et le 18 septembre 2015, puis recommander son annulation, faute de participants.
- Recommander au conseil d'administration que l'Ordre rembourse une partie des frais d'inscription au VIe congrès de l'Association mondiale des agronomes (AMIA) qui devrait se tenir à Milan entre le 14 et le 18 septembre 2015.
- Recommander au conseil d'administration de renouveler le membership de l'Ordre à la Coalition pour la souveraineté alimentaire.
- Recommander au conseil d'administration de verser une somme additionnelle de 1 000 $ à Solidarité rurale du Québec à la suite de la perte de subvention, tout en demeurant attentif aux orientations et aux décisions de gestion de cet organisme.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Au 1er avril 2014, 3 334 membres étaient inscrits au tableau des membres de l'Ordre.

- 171 membres n'ont pas renouvelé leur demande d'inscription au tableau.
- 73 membres se sont réinscrits.
- 129 nouveaux membres se sont inscrits à la suite des examens d'admission en cours d'année; de ce nombre 27 avaient préalablement obtenu une équivalence de diplôme ou de formation, 2 sont devenus membres dans le cadre de l'Entente entre le Québec et la France, soit l'*Arrangement en vue de la reconnaissance des qualifications professionnelles* (ARM) et 1 « permis sur permis » a été délivré en lien avec le *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'agronome hors du Québec* qui donne ouverture au permis de l'Ordre.
- 4 permis temporaires ont été délivrés, 4 membres ont changé de statut, passant de «permis temporaire» à «permis régulier».
- 3 permis temporaires ont été renouvelés.
- 2 membres sont décédés.

Ainsi, en date du 31 mars 2015, le tableau des membres de l'Ordre comprend 3 367 agronomes.

Le montant de la cotisation pour 2014-2015 était de 531,19 $, auquel s'ajoutaient les taxes et la contribution obligatoire au financement de l'Office des professions du Québec. La date limite pour renouveler le droit de pratique était le 31 mars 2015.

Les frais de demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme ou d'une formation acquis hors du Québec étaient de 162,75 $, auxquels s'ajoutaient les frais d'ouverture de dossier au montant de 93,23 $ ainsi que les taxes applicables.

Les frais d'inscription à l'examen d'admission à la pratique étaient de 237,58 $ auxquels s'ajoutaient les frais d'ouverture de dossier au montant de 93,23 $, lorsque requis, ainsi que les taxes applicables.

CLASSE DE COTISATION	NOMBRE	MONTANT
Régulier	2 894	531,19 $
Rabais parental	140	177,06 $
Jeune agronome (printemps)	34	265,60 $
Jeune agronome (automne)	53	132,80 $
Retraité	135	177,06 $
Invalide	8	177,06 $
Membre à vie	103	0 $

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR SECTION, SELON LE SEXE, AU 31 MARS 2015*

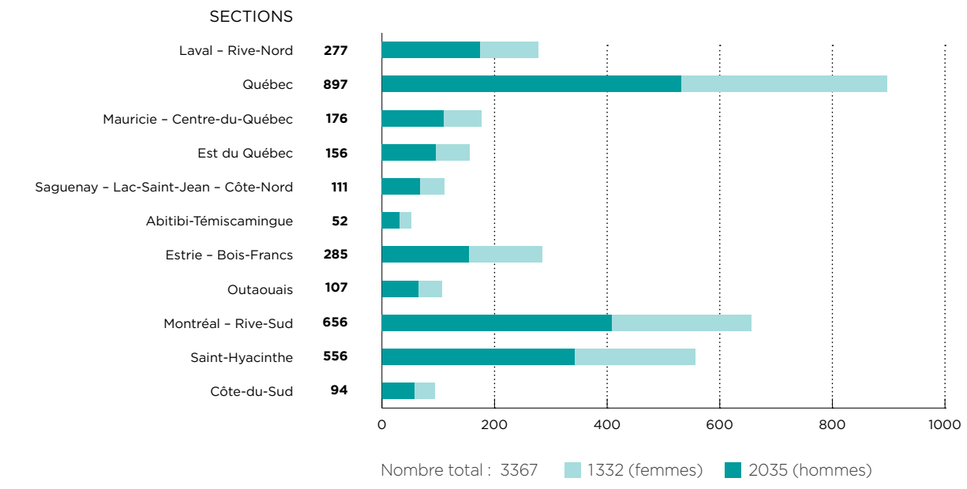

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR TRANCHE D'ÂGE, AU 31 MARS 2015*

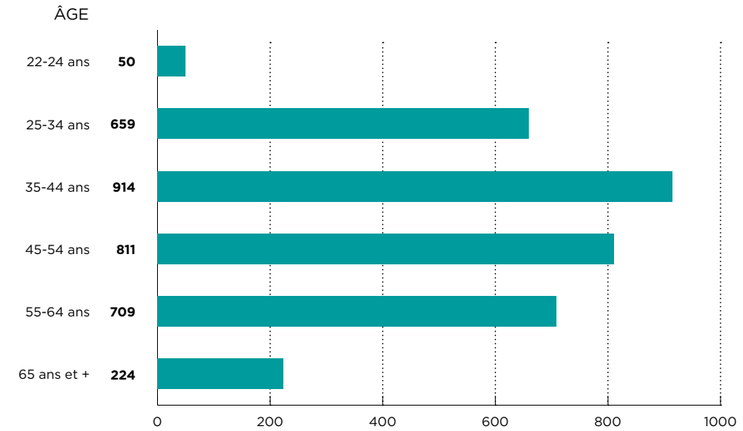

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC AU 31 MARS 2015*

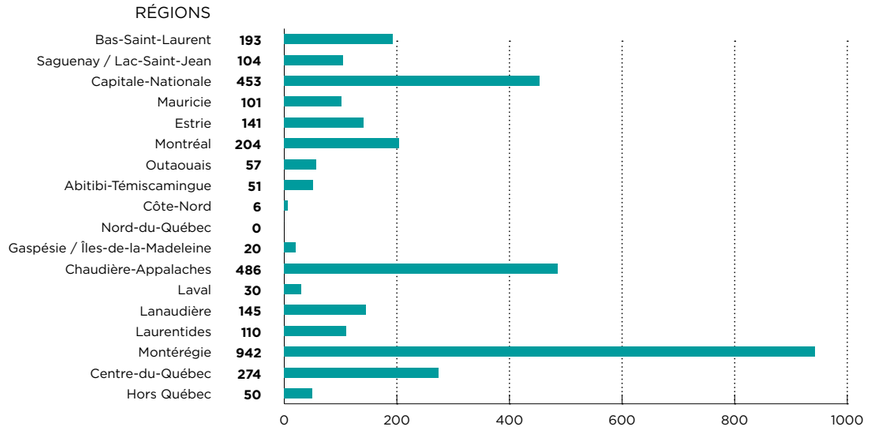

* *Ces statistiques ne comprennent pas les membres inscrits au tableau d'honneur.*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

RÉPARTITION DES MEMBRES RÉGULIERS PAR TYPE D'EMPLOYEUR AU 31 MARS 2015

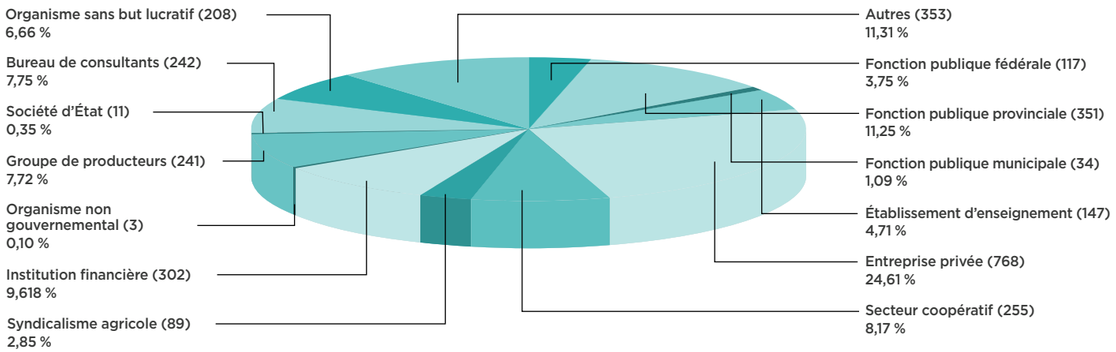

TOTAL: 3 121

RÉPARTITION DES MEMBRES RÉGULIERS PAR DOMAINE D'INTERVENTION AU 31 MARS 2015

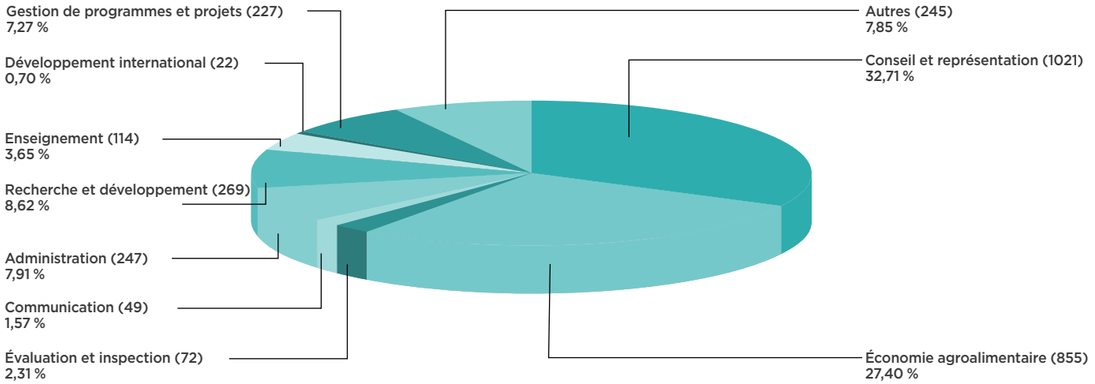

TOTAL: 3 121

RÉPARTITION DES MEMBRES RÉGULIERS PAR CHAMP D'ACTIVITÉ AU 31 MARS 2015

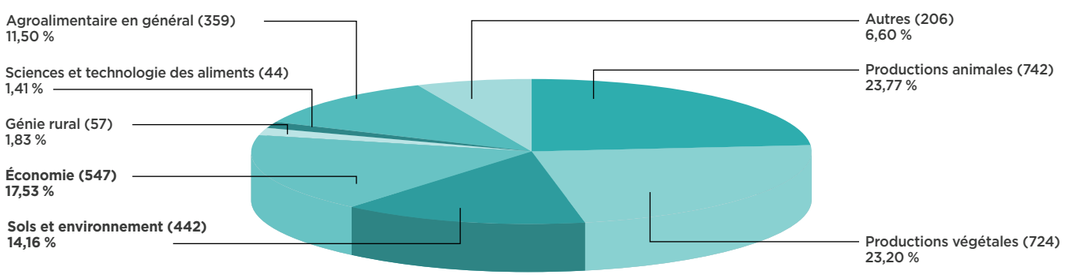

TOTAL: 3 121

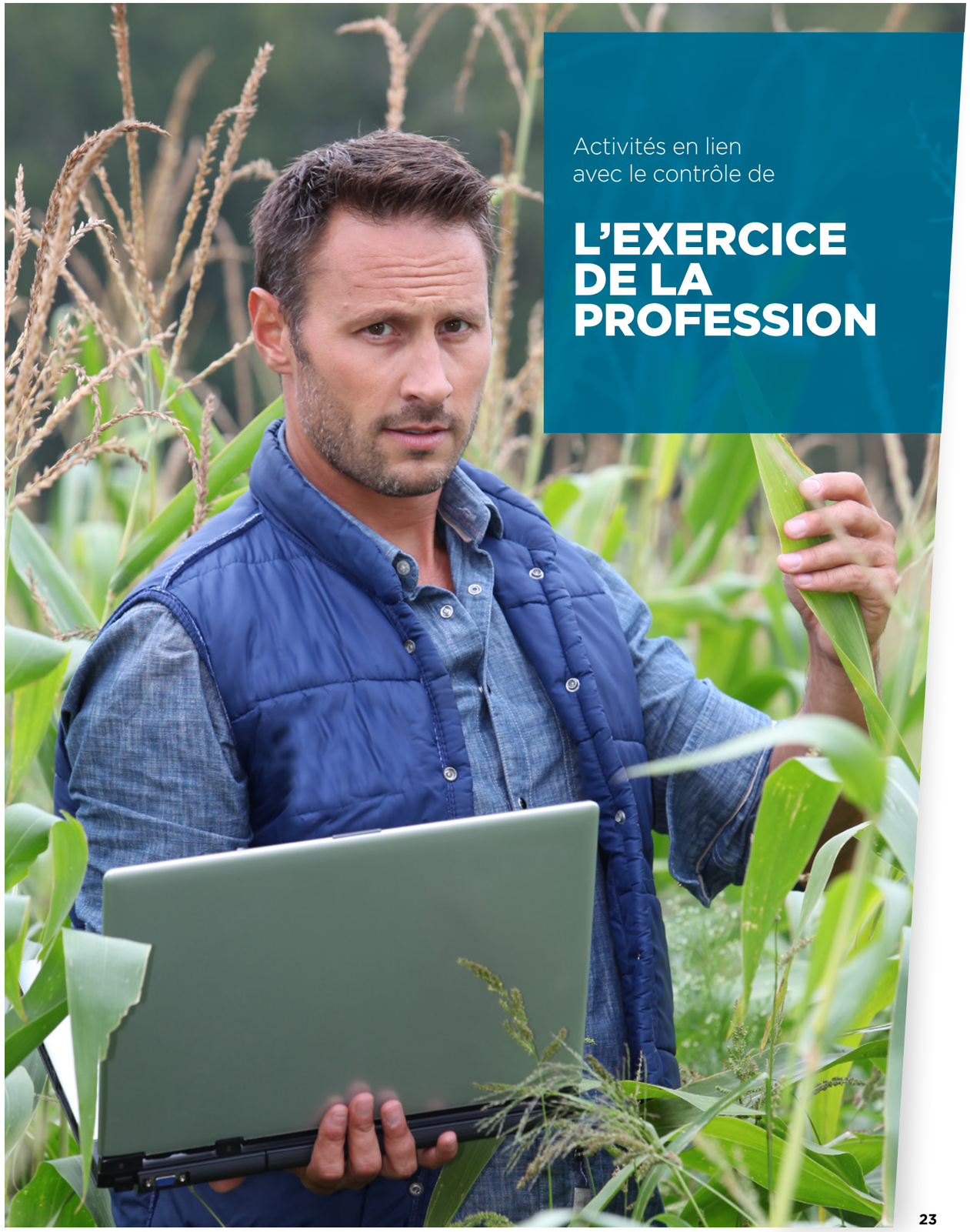

Activités en lien
avec le contrôle de

L'EXERCICE DE LA PROFESSION

ACTIVITÉS RELATIVES À LA DÉLIVRANCE DES PERMIS

FORMATION DES AGRONOMES

Le *Code des professions* oblige le conseil d'administration de chaque ordre professionnel à collaborer, avec les autorités des établissements d'enseignement du Québec concernés, à l'élaboration et à la révision des programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme donnant ouverture à un permis d'exercice (art. 184). À cet effet, les administrateurs de l'Ordre ont délégué cette tâche à leur comité de la formation des agronomes.

MANDAT

Ce comité est formé en vertu du *Règlement sur le comité de la formation des agronomes*. Son mandat consiste à examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des agronomes. Ce comité est formé de cinq membres dont deux représentants du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), un du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de deux membres de l'Ordre.

ACTIVITÉS

Le comité de formation des agronomes n'a tenu aucune réunion au cours de l'année 2014-2015.

ADMISSION

Des trois sessions d'examen qui ont eu lieu au cours de l'année, deux ont été tenues à Québec et une à Longueuil. Le taux de réussite moyen a été de 89 %, avec 133 candidats admis au total. Le verdict de l'examen étant la réussite ou l'échec, toutes les demandes reçues ont fait l'objet d'une décision. Des 133 candidats, quatre personnes ont obtenu un permis temporaire pour exercer la profession au Québec, le temps de réussir les examens de français exigés en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*.

Il est à noter qu'à l'intérieur de cette cohorte, deux permis réguliers ont été délivrés à des candidats admissibles à l'*Arrangement de reconnaissance mutuelle* (ARM) entre la France et le Québec et qu'un permis régulier a été délivré en vertu du *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'agronome hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des agronomes du Québec*.

Enfin, il est utile de rappeler que l'Ordre n'a pas de règlement en application des paragraphes e, i, q et r de l'article 94 et 42.1 (2°) et 42.2 du *Code des professions* déterminant les autres conditions et modalités de délivrance de certificats de spécialiste, d'autorisations légales, de permis spéciaux et d'autres permis temporaires.

Une séance d'information sur l'examen d'admission s'est tenue auprès des étudiants de l'organisme montréalais Carrefour BLÉ, lequel a pour mission l'insertion en emploi de professionnels d'origine immigrante, dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Deux séances d'information ont également été offertes aux bureaux de l'Ordre pour les candidats en préparation à l'examen d'admission, soit en août 2014 et en mars 2015.

Le président de l'Ordre, l'agronome René Mongeau, a rencontré les étudiants des deux facultés d'agronomie, soit la FSAA de l'Université Laval et la FSAE de l'Université McGill au cours de l'année. L'Ordre a participé aux Journées carrière de ces deux facultés afin d'informer les étudiants sur le processus d'admission. Par ailleurs, l'Ordre a reçu neuf inscriptions pour la *Section relève* qui permet aux étudiants ainsi qu'aux personnes qui ont déposé une demande d'équivalence de bénéficier des outils d'encadrement offerts aux agronomes (accès à l'intranet des membres et aux grilles de référence, réception des bulletins d'information de l'Ordre, etc.).

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES DEMANDES D'ADMISSION EN 2014-2015

	NOMBRE DE DEMANDES	DEMANDES ACCEPTÉES	DEMANDES REFUSÉES
Candidat ayant obtenu au Québec un diplôme donnant ouverture au permis d'exercice de l'Ordre (donnant accès directement à l'examen d'admission de l'Ordre)	117	105	12
Candidat ayant obtenu dans les provinces de l'Atlantique un diplôme donnant ouverture au permis d'exercice de l'Ordre (donnant accès directement à l'examen écrit de l'Ordre – « permis sur permis »)	1	1	0
Candidat ayant obtenu une équivalence de l'Ordre			
A) Reconnaissance fondée sur un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec (appelée «équivalence de diplôme») (voir tableau 2)	28	23	5
B) Reconnaissance fondée sur la formation globale acquise dans un établissement d'enseignement situé hors du Québec (appelée «équivalence de formation» hors Québec) (voir tableau 3)	0	0	0
C) Reconnaissance fondée sur la formation globale acquise dans un établissement d'enseignement situé au Québec (appelée «équivalence de formation» au Québec) (voir tableau 3)	4	4	0
TOTAL	**150**	**133**	**17**

TABLEAU 2 : RECONNAISSANCE FONDÉE SUR UN DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (APPELÉE « ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME »), SELON LE LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2014-2015

LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AYANT DÉLIVRÉ LE DIPLÔME RECONNU ÉQUIVALENT	DEMANDES REÇUES	DEMANDES ACCEPTÉES	DEMANDES REFUSÉES
Québec	0	0	0
Ontario	0	0	0
Provinces de l'Atlantique	0	0	0
Provinces de l'Ouest et Territoires	0	0	0
Total hors du Québec, ailleurs au Canada	**0**	**0**	**0**
France	3	2	1
Union européenne (sans la France)	0	0	0
États-Unis	0	0	0
Reste de l'Amérique, Asie, Afrique, Océanie	25	21	4
Total hors du Canada	**28**	**21**	**5**
Grand total	**28**	**23**	**5**

TABLEAU 3 : RECONNAISSANCE FONDÉE SUR LA FORMATION GLOBALE ACQUISE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (APPELÉE « ÉQUIVALENCE DE FORMATION »), SELON LE LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2014-2015

LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AYANT DÉLIVRÉ LA FORMATION GLOBALE RECONNUE ÉQUIVALENTE	DEMANDES REÇUES	DEMANDES ACCEPTÉES	DEMANDES REFUSÉES
Québec	4	4	0
Ontario	0	0	0
Provinces de l'Atlantique	0	0	0
Provinces de l'Ouest et Territoires	0	0	0
Total hors du Québec, ailleurs au Canada	**0**	**0**	**0**
France	0	0	0
Union européenne (sans la France)	0	0	0
États-Unis	0	0	0
Reste de l'Amérique, Asie, Afrique, Océanie	0	0	0
Total hors du Canada	**0**	**0**	**0**

ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE AUX FINS DE LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS

ÉQUIVALENCES

L'analyse des demandes d'équivalence est réalisée par les membres du comité des équivalences. Ils ont pour mandat de faire appliquer les règlements sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation pour l'ouverture du permis d'exercice de la profession d'agronome. [1]

Le comité des équivalences s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2014-2015 pour analyser 49 dossiers de candidats (35 dossiers d'équivalence de diplôme et 14 dossiers d'équivalence de formation). Le comité a fait des recommandations au comité exécutif sur 41 de ces dossiers, dont 37 ont été acceptées en totalité (32 équivalences de diplôme et cinq équivalences de formation) permettant ainsi à ces candidats de se présenter à l'examen d'admission à la pratique agronomique. Ajoutons que neuf dossiers de candidats à l'équivalence de formation ont été invités à présenter un cheminement de formation au comité.

De plus, les dossiers de deux candidats ont été refusés parce que leur formation ne répondait pas aux exigences de l'Ordre.

Le comité a effectué huit analyses de dossier de candidats ayant étudié au Canada. De plus, il a réalisé six analyses de cheminement de formation.

Le personnel a répondu à 157 demandes d'information reçues aux bureaux de l'Ordre et a rencontré quelque 45 candidats pour la préparation de leur dossier.

Voici quelques tableaux résumant les décisions de l'Ordre quant aux différentes demandes de reconnaissance :

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE D'UN DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SITUÉ HORS DU QUÉBEC

	REÇUES	ACCEPTÉES	REFUSÉES	REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE
Au Canada	1	0	0	1
Hors du Canada	34	32	2	0
TOTAL	**35**	**32**	**2**	**1**

1 Règlement sur les normes d'équivalence des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement hors du Québec, aux fins de la délivrance d'un permis d'agronome et Règlement sur les normes d'équivalence de formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des agronomes du Québec.

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE DE LA FORMATION ACQUISE HORS QUÉBEC PAR UNE PERSONNE QUI NE DÉTIENT PAS UN DIPLÔME REQUIS

	REÇUES	ACCEPTÉES EN TOTALITÉ	ACCEPTÉES EN PARTIE	REFUSÉES	REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE
Au Canada	7	4*	0	0	4
Hors du Canada	6	1	2	0	3
TOTAL	**13**	**5**	**2**	**0**	**7**

* 1 reçu au cours de l'année financière 2013-2014

ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE AUX FINS DE LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS (SUITE)

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE DE LA FORMATION ACQUISE HORS DU QUÉBEC ACCEPTÉES QUI COMPORTAIENT UNE PRÉCISION DE LA FORMATION À ACQUÉRIR INDIQUÉE PAR L'ORDRE

	AU CANADA	HORS DU CANADA
Cours	0	0

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE DE LA FORMATION ACQUISE HORS QUÉBEC ACCEPTÉES EN PARTIE COMPORTANT UNE PRÉCISION DE LA FORMATION À ACQUÉRIR INDIQUÉE PAR L'ORDRE

	AU CANADA	HORS DU CANADA
Cours	0	4

Il est utile de rappeler que l'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *i*, de l'article 94 du *Code des professions* déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

De plus, l'Ordre n'a pas de règlement en vertu du paragraphe e de l'article 94 du *Code des professions*, définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession.

COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS D'ÉQUIVALENCE

Au cours de l'année 2014-2015, le comité s'est réuni à trois reprises au cours desquelles cinq demandes de révision ont été étudiées. Les décisions du comité des équivalences ont été maintenues.

ACTIVITÉS RELATIVES À LA GARANTIE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES AGRONOMES

Au cours de l'année financière 2014-2015, l'entente conclue entre l'Ordre et BFL Canada risques et assurances inc. s'est poursuivie.

L'Ordre a convenu, avec l'assureur, d'un contrat qui établit un régime d'assurance responsabilité professionnelle conforme aux conditions prescrites par le *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes,* dont, notamment, la couverture d'un montant maximal de 1 000 000 $ par sinistre jusqu'à 3 000 000 $ pour l'ensemble des sinistres. Cependant, les agronomes concernés n'ont pas l'obligation de souscrire au programme parrainé par l'Ordre. Ils peuvent aussi s'adresser à d'autres assureurs à condition de satisfaire aux modalités du règlement.

Toutefois, la majorité y adhère puisque 570 agronomes sont assurés par cette firme, dont 229 exercent à leur compte.

Voici la répartition des membres inscrits à la fin de l'exercice ainsi que le montant prévu de la garantie, selon le moyen de garantie :

Annexe I – Preuve d'assurance : 576 agronomes ont souscrit à une assurance responsabilité professionnelle de 1 000 000 $ par sinistre et de 3 000 000 $ pour l'ensemble des sinistres auprès de la firme Royal Sun Alliance ou d'autres assureurs.

Annexe II – Déclaration de l'employeur : 1 374 agronomes ont déclaré, aux fins du *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes*, que leur employeur se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute faute ou négligence commises par l'agronome à leur emploi dans l'exercice de ses fonctions.

Annexe III – Demande d'exemption : 1 418 agronomes ont demandé d'être exemptés de l'obligation de maintenir en vigueur un contrat d'assurance responsabilité professionnelle comme prévu par l'article 1 du *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes* et ont affirmé solennellement qu'ils répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- 878 agronomes sont inscrits au tableau de l'Ordre mais ne posent en aucune circonstance l'un des actes mentionnés à l'article 24 de la *Loi sur les agronomes* (L.R.Q., c.-12);
- 357 agronomes sont au service exclusif du gouvernement du Québec et nommés ou rémunérés suivant la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1);
- 45 agronomes sont au service exclusif d'un organisme dont le gouvernement ou l'un de ses ministres nomme la majorité des membres, dont la loi ordonne que le personnel soit nommé ou rémunéré suivant la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1) ou dont le fonds social fait partie du domaine public ou d'un organisme mandataire du gouvernement et désigné comme tel dans la loi;
- un agronome est au service exclusif de l'Assemblée nationale du Québec, d'un organisme dont celle-ci nomme les membres ou d'une personne qu'elle désigne pour exercer une fonction qui en relève ou sont eux-mêmes une telle personne;
- aucun agronome n'est au service exclusif du cabinet du lieutenant-gouverneur visé à l'article 2.1 de la *Loi sur l'exécutif* (L.R.Q., c. E-18), d'un cabinet de ministre visé à l'article 11.5 de cette même loi ou d'un cabinet d'une personne visée à l'article 124.1 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* (L.R.Q., c. A 23.1);
- 111 agronomes sont au service exclusif du Parlement fédéral du Canada, de la «fonction publique» au sens de l'article 2 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (L.R.C. 1985, c. P 35), des «Forces canadiennes» au sens de l'article 14 de la *Loi sur la défense nationale* (L.R.C. 1986, c. N-5) ou d'une «Société d'État» au sens de l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (L.R.C. 1985, c. F-11) et mentionnée dans les annexes de cette loi;
- 26 agronomes sont inscrits au tableau de l'Ordre et posent les actes mentionnés à l'article 24 de la *Loi sur les agronomes* (L.R.Q. c. A-12) exclusivement à l'extérieur du Québec.

L'Ordre n'a pas de règlement autorisant ses membres à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions; il n'a donc pas de règlement en application du paragraphe g de l'article 93 du *Code des professions* imposant, à de tels membres autorisés, l'obligation de fournir et de maintenir, pour la société, une garantie.

Par ailleurs, le *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes*, en application du paragraphe d de l'article 93 du *Code des professions* ne prévoit pas de classe de membres.

FONDS D'INDEMNISATION

L'Ordre n'a pas de règlement sur la comptabilité en fidéicommis de ses membres en application de l'article 89 du *Code des professions*.

ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION CONTINUE

FORMATION CONTINUE

L'Ordre des agronomes du Québec n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire en application du paragraphe o de l'article 94 du *Code des professions*. Toutefois, les administrateurs de l'Ordre ont reconduit la *Politique de formation continue* pour la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2017.

La liste de toutes les activités accréditées est disponible sur le site Intranet des membres de l'Ordre.

La *Politique de formation* continue ainsi que le guide et le formulaire requis pour toutes demandes d'accréditation sont disponibles sur le site Internet de l'Ordre à l'adresse suivante : http://www.oaq.qc.ca/fr/public/protection-du-public/encadrement-de-la-profession/formation-continue.aspx.

ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE ORGANISÉES PAR L'ORDRE EN 2014-2015

NOM DE L'ACTIVITÉ	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE MEMBRES QUI L'ONT SUIVIE
Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection	5	113
Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (webinaire)	1,75	38
Code de déontologie des agronomes	3,5	20
La prestation de services professionnels en agronomie	2,75	22
Comment faire du PAEF un outil agronomique intéressant?	6,5	18
Formation pilote en phytoprotection	12	22
Congrès 2014 – L'agronomie, la science au centre de la qualité de vie des collectivités (journée de conférences du jeudi 2 octobre 2014)	2	137
Congrès 2014 – L'agronomie, la science au centre de la qualité de vie des collectivités (journée de conférences du vendredi 3 octobre 2014)	6,5	246

Par ailleurs, l'Ordre a collaboré avec le Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA) à la réalisation d'une activité de formation portant sur les bonnes pratiques en financement et en gestions agricoles. Cette activité de formation de deux jours a pour but de sensibiliser les professionnels en gestion et financement à l'importance de mieux aider leurs clients en appliquant la ligne directrice et la grille de référence adoptées par l'Ordre des agronomes du Québec.

Au total, 225 personnes ont participé aux six sessions qui se sont données d'avril à décembre 2014 et qui font l'objet d'une accréditation de 12 heures admissibles dans la catégorie A du programme de formation continue des agronomes.

ACTIVITÉS RELATIVES À L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le comité d'inspection professionnelle (CIP) a le mandat d'assurer la surveillance de la pratique de la profession selon le programme de surveillance générale publié par le conseil d'administration dans l'*Agro Express* - Édition du 8 octobre 2014 :

Programme 2014-2015 de surveillance générale du comité d'inspection professionnelle

1. Au moins 100 agronomes seront sélectionnés par le comité d'inspection professionnelle (CIP) pour être inspectés en 2014-2015 en faisant l'objet d'une visite par un inspecteur de l'Ordre.

   La sélection des agronomes sera effectuée selon un des critères suivants :

   - être membre régulier et ne pas avoir été inspecté depuis 2009 pour les inspections individuelles;
   - être membre régulier pour les visites d'inspection regroupées, sans restriction de temps relativement à une visite d'inspection antérieure;
   - produire, modifier, faire le suivi ou analyser des programmes alimentaires ou des recommandations en conduite d'élevage ou en surveiller la prestation;
   - donner ou analyser des conseils associés à l'économie, la gestion ou le financement agricole, en surveiller la prestation;
   - produire, modifier ou en surveiller la production ou analyser des plans de fertilisation, des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), des plans agroenvironnementaux de recyclage (PAER) ou des bilans de phosphore;
   - réaliser ou surveiller des actes agronomiques en aménagement et conservation des sols;
   - être à son compte depuis au moins 1 an.

2. Tous les agronomes admis au cours de l'année 2014-2015 recevront un questionnaire intitulé *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie* qui porte sur l'ensemble de la réglementation de l'Ordre. Tout agronome qui ne retournera pas son document dûment complété au comité d'inspection professionnelle ainsi que celui qui n'atteindra pas le seuil de passage de 60 % recevra la visite d'un inspecteur de l'Ordre, lequel s'assurera de son professionnalisme et de sa compétence.

INTERVENTIONS DU CIP

Au cours de la dernière année, les interventions du CIP ont eu lieu auprès des agronomes œuvrant dans les champs d'activité suivants et pour lesquels vous retrouverez les renseignements statistiques dans l'aperçu des travaux effectués (voir les pages 32 et 33) :

A. agroenvironnement et régie de la production végétale;

B. régie de la production animale;

C. économie, gestion et financement agricoles;

D. régie des terrains de golf;

E. conservation et aménagement des sols (nouveau).

Le comité formé de six agronomes, a tenu dix réunions au cours desquelles un grand nombre de décisions ont été prises afin d'aider chaque agronome ayant fait l'objet d'une intervention du CIP (vérification, inspection particulière, audition) à améliorer sa pratique, dans un esprit de protection du public. En tout, 121 questionnaires préparatoires à l'inspection professionnelle ont été transmis; de ceux-ci, 116 ont été retournés et ils donnèrent lieu à 97 visites régulières. De plus, cinq visites de suivi ont été effectuées. Ainsi, au total, 102 visites d'inspection ont été réalisées. En outre, conformément à l'article 6.11 du *Règlement sur la procédure du comité d'inspection professionnelle des agronomes*, le comité d'inspection professionnelle a transmis ses recommandations au comité exécutif à la suite d'inspections particulières puisque le conseil d'administration a délégué à ce dernier la tâche d'étudier les recommandations et de prendre les décisions appropriées.

VISITES D'INSPECTION REGROUPÉES

Cette année, six groupes ont été sélectionnés pour des visites d'inspection regroupées chez un même employeur. Au total, 27 agronomes ont reçu la visite d'un inspecteur dans le cadre de cette formule. Notons l'implication tant des employeurs que des agronomes à leur emploi qui ont participé, au début du processus, à une rencontre d'information et d'échanges sur les procédures communes (tenue de dossiers, utilisation adéquate de logiciels, etc.). En tout, 64 personnes ont pris part à cette rencontre (incluant les représentants des employeurs et les invités) et ont suivi des visites individuelles avec les inspecteurs de l'Ordre afin de vérifier la compétence des 27 agronomes, le tout sur une période de deux jours consécutifs. Le CIP a, en outre, recommandé de continuer d'effectuer des visites selon cette approche.

Le *Questionnaire sur la pratique professionnelle* en agronomie a été transmis à 131 nouveaux agronomes admis en 2014-2015. Les questions portaient sur l'ensemble de la réglementation de l'Ordre, notamment sur le *Code des professions*, la *Loi sur les agronomes* ainsi que sur les règlements de l'Ordre, dont le *Code de*

déontologie des agronomes. Ces agronomes ont été invités à utiliser le *Mémento de l'agronome du Québec* et à participer à l'activité de formation sur le *Code de déontologie des agronomes* ainsi qu'à celle portant sur le *Guide d'accompagnement pour la prestation de services professionnels en agronomie*. Cette activité de formation s'intitule La prestation de services professionnels en agronomie : du contrat à la facturation et vise une meilleure appropriation des devoirs et des obligations des agronomes.

La note moyenne obtenue pour le questionnaire est de 89 % alors que le seuil de réussite était de 60 %. Aucun nouvel agronome n'a été dirigé vers une visite par un inspecteur puisqu'aucun agronome n'a obtenu un résultat en deçà du seuil de réussite.

APERÇU DÉTAILLÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015

Nombre de réunions (incluant des conférences téléphoniques) du comité d'inspection professionnelle						10
	CHAMPS D'ACTIVITÉ					
VÉRIFICATION	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une visite régulière d'inspection	36	30	30	1	5	102
Analyse de dossiers transmis par la poste	7	1	0	0	0	8
INSPECTION PARTICULIÈRE	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une inspection particulière	2	1	0	0	0	3
Rapports d'inspection particulière dressés	2	1	0	0	0	3
AUDITION DEVANT LE CIP	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une audition	1	0	0	1	0	2

A. agroenvironnement et régie de la production végétale;

B. régie de la production animale;

C. économie, gestion et financement agricoles;

D. régie des terrains de golf;

E. conservation et aménagement des sols (nouveau).

	CHAMPS D'ACTIVITÉ					
RECOMMANDATIONS DE L'ANNÉE 2014-2015 DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE AU COMITÉ EXÉCUTIF D'OBLIGER UN MEMBRE À COMPLÉTER AVEC SUCCÈS:	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	TOTAL
un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0
un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	1	0	1
un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0
un stage et un cours de perfectionnement sans limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0
un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	1	0	0	0	0	1
un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0	0

DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF	TOTAL
APPROUVANT, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	2
REJETANT, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0
Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic (en application du cinquième alinéa de l'article 112 du *Code des professions*)	2

ACTIVITÉS RELATIVES À LA DISCIPLINE

RAPPORT DU BUREAU DU SYNDIC

Le bureau du syndic

Syndic :	Bruno Breton, agr.
Syndic adjoint :	Yvon Caron, agr.
Syndic *ad hoc*	Daniel Lussier, agr.
Soutien administratif :	Josée Vaillancourt

Mandat

Le rôle du syndic est décrit comme suit à l'article 122 du *Code des professions* : «Le syndic et les syndics adjoints peuvent, à la suite d'une information à l'effet qu'un professionnel ait commis une infraction visée à l'article 116[1], faire une enquête à ce sujet et exiger qu'on leur fournisse tout renseignement et tout document relatifs à cette enquête». Si cette enquête démontre qu'une infraction a été commise, une plainte pourra être portée devant le conseil de discipline de l'Ordre, en vertu de l'article 123 du *Code des professions*.

De plus, le *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes* prévoit qu'«un client qui a un différend avec un agronome sur le montant d'un compte non acquitté pour services professionnels, qui à cette date ne constitue pas l'objet d'une demande en justice doit, avant de demander l'arbitrage, requérir la conciliation du syndic [...]».

Rappelons que, pour leurs enquêtes, le syndic adjoint et le syndic travaillent dans la confidentialité la plus stricte et qu'en vertu du *Code des professions* (art. 121.1), «le Conseil d'administration doit prendre les mesures visant à préserver en tout temps l'indépendance du bureau du syndic dans l'exercice des fonctions des personnes qui le composent».

Les principales activités de l'année

Le tableau de la page 35 présente le bilan des activités du bureau du syndic pour l'année 2014-2015. En comparaison, le nombre de nouvelles enquêtes avait été de 19 l'an dernier et de 16 l'année précédente, pour une moyenne de 18 enquêtes ouvertes par an au cours des cinq dernières années.

En ce qui a trait à ces nouvelles enquêtes, un dossier a été référé au bureau du syndic par le comité d'inspection professionnelle (CIP). Il s'agissait d'une situation de manque de collaboration et de compréhension de l'agronome lors de vérifications relatives à l'exercice de la profession. Le public a déposé 12 demandes d'enquêtes et les trois autres dossiers ont été initiés par le bureau du syndic à la suite de l'obtention d'informations nécessitant des explications des agronomes. Les dossiers ouverts au cours de l'année concernaient principalement le non-respect des règles de l'art, la mauvaise évaluation des connaissances, des compétences et des moyens avant d'agir et le manque de respect aux confrères.

En début d'année, soit au 1er avril 2014, 23 enquêtes des années précédentes étaient encore en cours. Avec les 13 enquêtes complétées et les 16 nouvelles enquêtes entreprises en 2014-2015, 26 dossiers étaient encore ouverts au 31 mars 2015 et les enquêtes se poursuivaient. À titre de comparaison, au 1er avril 2012 et au 1er avril 2013, il y avait respectivement 31 et 25 dossiers ouverts.

Parmi les enquêtes complétées, quatre ont fait l'objet d'une plainte déposée devant le conseil de discipline de l'Ordre. Dans la majorité des enquêtes, le syndic et le syndic adjoint ont relevé des infractions pour lesquelles des avertissements et des recommandations ont été transmis aux agronomes concernés afin d'éviter que des situations similaires ne se répètent. Précisons qu'au cours de cette année, aucun dossier n'a été référé au comité d'inspection professionnelle pour des vérifications sur les compétences.

Par ailleurs, compte tenu de la nature des actes reprochés, aucun dossier n'a fait l'objet d'une conciliation entre un demandeur d'enquête et un agronome. En outre, au cours de l'année 2014-2015, aucune demande de conciliation de compte d'honoraires entre un agronome et son client (en vertu du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes*) n'a été présentée au bureau du syndic.

Enfin, le bureau du syndic a répondu à plus de 50 demandes de renseignements venant principalement des membres de l'Ordre, mais aussi du public. Par ordre décroissant de fréquence, les principaux sujets ayant fait l'objet d'une demande ont été :

- le secret professionnel;
- les conflits d'intérêts;
- les règles de l'art et la rigueur professionnelle;
- les relations avec les collègues;
- les renseignements à fournir au client;
- la limite des compétences, des connaissances et des moyens;
- la surveillance des actes agronomiques posés par un technicien;
- l'intégrité;
- la facturation;
- l'accès du client à son dossier.

Par ailleurs, le syndic répond à la demande du conseil d'administration à l'effet de déposer, trois fois par année, un rapport spécifiant le nombre de dossiers ouverts et fermés ainsi que les sujets faisant l'objet de demandes d'enquêtes, et ce, par champ d'activité tout en spécifiant, en toute confidentialité, le degré de priorité de ces dernières. Enfin, le syndic rencontre annuellement les administrateurs afin de présenter l'état de la situation administrative du bureau du syndic et il transmet en cours d'année au besoin, des notes au sujet de situations particulières à porter à leur attention.

Une constatation intéressante

Au fil des enquêtes menées par le bureau du syndic et des demandes de renseignements reçues cette année, nous avons observé un élément intéressant. En fait, nous constatons que certaines règles de pratique que l'Ordre a spécifiquement clarifiées au cours des dernières années, font toujours l'objet d'enquêtes et de beaucoup de questionnement de la part des agronomes. Comme par exemples, les situations de conflit d'intérêts, de surveillance de techniciens, de respect des règles de l'art ou encore de respect et de collaboration avec les confrères. Il serait peut-être intéressant à ce sujet de donner aux agronomes, par le biais du site Web de l'Ordre, accès à une section d'archives dans laquelle les membres pourraient trouver de la documentation reconnue par l'Ordre, par sujet.

Bruno Breton, agr.
Syndic

DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DU SYNDIC EN 2014-2015	NOMBRE
Dossiers ouverts durant la période	16
Total de membres visés par ces dossiers	15
Dossiers réglés par la conciliation du syndic	0
Dossiers demeurant ouverts à la fin de la période	26
DÉCISIONS	**NOMBRE**
De porter plainte	4
De ne pas porter plainte	9

Conseil d'arbitrage des comptes

Conformément au *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes*, un client peut, dans les 30 jours de la réception d'un rapport de conciliation, demander l'arbitrage du compte en transmettant, par courrier recommandé ou certifié, au secrétaire de l'Ordre, le formulaire prévu à cet effet.

Le conseil d'administration nomme annuellement des agronomes au comité de conciliation et d'arbitrage des comptes qui auraient pour mandat d'étudier les demandes transmises à cet effet. Aucun dossier n'a été porté à l'attention du conseil au cours de l'année.

1 *Infraction aux dispositions du Code des professions, à la Loi sur les agronomes ou aux règlements adoptés conformément au Code des professions ou à la Loi sur les agronomes.*

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline est saisi de toute plainte formulée contre un agronome (ou une personne qui était agronome au moment des faits reprochés) pour une infraction aux dispositions du *Code des professions*, de la *Loi sur les agronomes* ou des règlements adoptés conformément à ces lois.

Les rôles d'audience sont disponibles sur le site Web de l'Ordre. Les décisions rendues par le conseil de discipline et le Tribunal des professions se retrouvent sur le site de Soquij : www.jugements.qc.ca/ sous l'onglet «services aux citoyens».

Les tableaux suivants résument les activités de 2014-2015

Me Jean-Guy Légaré, président
Me Pierre Linteau, président suppléant

	NOMBRE
Total de membres	15

Les membres suivants ont siégé en 2014-2015 :

Yvan Beaudin, agr.,
Roger Bergeron, agr.,
Donald Hains, agr.

	NOMBRE
Audiences du conseil	2

	NOMBRE	
PLAINTES DONT L'AUDIENCE EST COMPLÉTÉE PAR LE CONSEIL	PORTÉES PAR LE SYNDIC OU LE SYNDIC ADJOINT	PORTÉES PAR TOUTE AUTRE PERSONNE
Nature des plaintes*		
Non-respect des normes de pratique et des règles de l'art	1	0
Non-respect des normes de pratique et des règles de l'art, non-respect des règles de conservation des dossiers, omissions de signer un rapport	1	0

** Aux fins de ce tableau, le mot «plainte» réfère à un chef d'infraction contenu à la plainte au sens du Code des professions.*

DÉCISIONS DU CONSEIL	NOMBRE
Autorisant le retrait de la plainte	0
Rejetant la plainte	0
Acquittant l'intimé	0
Déclarant l'intimé coupable	0
Acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable	0
Déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	2
Imposant une sanction	1
Toute autre décision	0

SANCTIONS IMPOSÉES PAR LE CONSEIL	NOMBRE
Nature de la sanction	
Réprimande et amende	1
Réprimandes, amendes et radiation temporaire	1
Amendes	1

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE DISCIPLINE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES À CES RECOMMANDATIONS	NOMBRE	
Nature de la recommandation ou de la décision	RECOMMANDATIONS DU CONSEIL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX RECOMMANDATIONS DU CONSEIL
	0	0
Décisions du conseil rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré	2	

TRIBUNAL DES PROFESSIONS	NOMBRE
Décisions sur la culpabilité ou sur la sanction portées en appel au Tribunal des professions	1
Appels sur la culpabilité ou sur la sanction dont l'audience est complétée par le Tribunal des professions	0
Décisions rendues par le Tribunal des professions	0

RÉVISION DES DÉCISIONS DU SYNDIC

Mandat du comité de révision

Le comité de révision a pour fonction de donner un avis relatif à la décision d'un syndic de ne pas porter plainte. Cet avis est fourni sur demande à la personne qui a demandé l'enquête au syndic et à qui ce dernier a indiqué qu'il ne porterait pas plainte.

Trois personnes siègent au comité de révision et au moins une de celles-ci représente le public.

	NOMBRE
Total des personnes nommées par le conseil d'administration	4
Personnes nommées parmi les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec ou parmi les personnes dont le nom figure sur une liste que l'Office peut dresser à cette fin	2

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Les tableaux suivants détaillent les activités du comité de révision pendant l'année 2014-2015.

	NOMBRE
Réunions	2

DEMANDES D'AVIS	NOMBRE
Reçues	3
Présentées hors délai	0

AVIS RENDUS	NOMBRE
Concluant qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le conseil de discipline	3
Suggérant à un syndic de compléter son enquête et de rendre par la suite une nouvelle décision quant à la possibilité de porter plainte	0
Concluant qu'il y a lieu de porter plainte devant le conseil de discipline et suggérant la nomination d'un syndic *ad hoc* qui, après enquête le cas échéant, prend la décision de porter plainte ou non	0
Suggérant à un syndic de référer le dossier au comité d'inspection professionnelle	0

ACTIVITÉS RELATIVES À L'EXERCICE ILLÉGAL DE L'AGRONOMIE ET À L'USURPATION DU TITRE D'AGRONOME

COMITÉ D'ENQUÊTE

Toute personne peut porter plainte à l'Ordre si elle croit qu'une personne qui n'est pas agronome a posé un acte réservé aux membres de l'Ordre ou a utilisé un titre permettant de croire qu'elle est agronome.

ENQUÊTES COMPLÉTÉES	NOMBRE
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	4
portant sur l'usurpation de titre réservé	2
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

POURSUITES PÉNALES INTENTÉES	NOMBRE
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
portant sur l'usurpation de titre réservé	0
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

	NOMBRE	
JUGEMENTS RENDUS	ACQUITTANT L'INTIMÉ	DÉCLARANT L'INTIMÉ COUPABLE
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	1	0
portant sur l'usurpation de titre réservé	0	0
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0	0
Montant total des amendes imposées	0	

PRIX ET DISTINCTIONS

1

2

3

4

5

6

7

L'ORDRE DU MÉRITE AGRONOMIQUE

Le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique reconnaît le travail de professionnels qui ont rendu des services exceptionnels à la profession d'agronome, à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

[1] **Suzelle Barrington, agronome**

En plus de 40 ans de carrière, l'agronome Suzelle Barrington a développé plusieurs innovations marquantes en gestion environnementale, notamment au bénéfice du milieu rural. Celles-ci sont reconnues et utilisées tant à l'échelle nord-américaine qu'internationale. À titre d'exemple, Mme Barrington a établi des normes de colmatage de sol en contact avec des eaux usées. Elle a également mis sur pied un laboratoire d'olfactométrie reconnu à l'échelle internationale pour sa performance et son automatisation. Agronome et ingénieure de formation, Mme Barrington a été active auprès du milieu des ordres professionnels en contribuant entre autres à l'avancement des femmes dans leur carrière.

[2] **Lucien Bordeleau, agronome**

Tout au long de son illustre carrière, l'agronome Lucien Bordeleau a collaboré étroitement avec les institutions gouvernementales et la communauté scientifique dans le but de faire connaître ses projets de recherche et en diffuser les résultats. Dès 1971, M. Bordeleau a joué le rôle de leader dans plusieurs projets conjoints entre Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Université Laval. Ces projets visaient notamment à améliorer la fixation symbiotique d'azote chez la luzerne. Monsieur Bordeleau a notamment participé à l'Opération Luzerne qui s'est déroulée de 1973 à 1978 et il compte plus de 150 publications scientifiques et techniques à son actif.

[3] **André Carrier, agronome**

Durant sa carrière, l'agronome André Carrier a travaillé au Cégep d'Alma et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Dès son premier emploi, il a fait sa marque, notamment en cofondant l'option Gestion d'entreprises agricoles du Cégep d'Alma, soit la première en agriculture au sein du milieu collégial. Parmi les premiers à détenir une maîtrise en serriculture au Québec, il a développé plusieurs innovations technologiques. Il a ainsi contribué à bâtir la renommée dans les anciens comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic en matière de serriculture maraîchère biologique.

[4] **André Gosselin, agronome**

Tout au long de ses années passées à l'Université Laval, l'agronome André Gosselin a occupé les fonctions de professeur, de directeur et de doyen. Il a été directeur-fondateur du Centre de recherche en horticulture de l'Université Laval et cofondateur de l'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels de l'Université Laval. Son exceptionnelle carrière de professeur lui a aussi permis de coécrire environ 500 articles et communications scientifiques abordant entre autres les domaines de l'horticulture, de la physiologie végétale, des économies d'énergie, de l'environnement, des biotechnologies, des effets sur la santé des fruits et légumes et de la conservation des aliments. Monsieur Gosselin a notamment créé quatre cultivars de fraisiers et de framboisiers dont les Orléans et les Jeanne d'Orléans, soit les premiers cultivars enregistrés dits « nutraceutiques » au monde. Il a reçu plusieurs distinctions, dont le Prix Lionel-Boulet du gouvernement du Québec, Grand Diplômé de l'Université Laval et a été finissant du prestigieux prix canadien Ernest-Manning, pour ses travaux innovateurs.

[5] **Claude Lafleur, agronome**

L'agronome Claude Lafleur a occupé le poste de chef de la direction de La Coop fédérée pendant 8 ans. Son leadership rassembleur a permis à celle-ci de devenir une organisation de classe mondiale qui a vu son chiffre d'affaires presque doubler. Monsieur Lafleur est aussi reconnu pour ses habiletés de grand communicateur. Il est d'ailleurs un conférencier très sollicité et a reçu de nombreux prix en reconnaissance de la qualité de ses chroniques et billets. Il s'implique activement pour plusieurs causes, notamment auprès de Centraide du Grand Montréal, du Centre des femmes de Montréal et du Théâtre du Nouveau Monde. De plus, il fait partie des cabinets de financement de l'Université de Montréal et de l'Orchestre métropolitain de Montréal. En 2014, il a reçu trois distinctions : le Cérès Honoris Causa, le Prix de la personnalité alimentaire du Conseil des transformateurs des produits agroalimentaires et des produits de consommation et le prix de l'excellence entrepreneuriale de l'Association québécoise des industries de la nutrition animale et céréalière.

LA MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

La Médaille de distinction agronomique est remise à un agronome afin de souligner une réalisation professionnelle d'exception ainsi que son rayonnement au sein de la profession et de la collectivité.

[6] **Gérald Chouinard**, pour sa contribution exceptionnelle au développement de la lutte intégrée en pomiculture au Québec. En effet, M. Chouinard a contribué de manière significative à la production fruitière intégrée en participant à la recherche, au développement ainsi qu'à l'implantation de celle-ci dans les vergers du Québec. Il a été le premier en Amérique du Nord à avoir mis en œuvre le développement d'un programme de production fruitière intégrée préconisant la réduction d'impacts environnementaux, la rationalisation des pesticides et la qualité de la pomme produite au Québec.

[7] **Nathalie Lanoie**, pour sa contribution exceptionnelle au développement de la génétique des céréales et du soya répondant aux besoins du Québec. Cofondatrice de Céréla inc., une entreprise privée de recherche en amélioration génétique des céréales et du soya, son expertise a permis de contribuer au succès des producteurs qui utilisent

8

9

10

11

12

des variétés améliorées, notamment plus tolérantes à la fusariose de l'épi. Elle est également reconnue dans son milieu où elle collabore à la recherche en amélioration génétique et au développement de l'agriculture du Québec.

[8] **Serge Préfontaine**, pour sa contribution exceptionnelle au développement de l'agriculture biologique du Québec. En effet, en janvier 2010, M. Préfontaine a fondé le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) qui est devenu, en seulement 5 ans, un incontournable. Ce centre œuvre notamment sur la pomiculture biologique, les engrais verts et les structures tunnel en maraîchage. Le CETAB+ a été reconnu comme centre d'accès à la technologie par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada. Il rend service à des centaines de producteurs, à la communauté agronomique et aux intervenants du milieu.

LE PRIX HENRI-C.-BOIS

Décerné chaque année à un ou à des agronomes bénévoles, le Prix Henri-C.-Bois souligne la générosité et le précieux travail d'un agronome qui s'investit auprès de l'Ordre.

[9] **Richard Beaulieu, agronome**

En lui décernant le Prix Henri-C.-Bois, l'Ordre reconnaît dans le parcours de M. Beaulieu le dynamisme, la rigueur, le pragmatisme ainsi que le professionnalisme qui font foi de sa compétence. Il s'est engagé auprès de l'Ordre depuis 1986 à titre bénévole dans plusieurs comités et groupes de travail, et ce, sans compter ses heures. Ainsi, il a été très actif au sein d'un comité d'examinateurs et son implication s'est poursuivie à titre de directeur au conseil d'administration de la section de Québec et sur de nombreux comités où son expertise est mise à profit. À compter de 2002, il œuvre au sein du comité d'inspection professionnelle dont il en devient le président en 2006. À ce titre, il avait la responsabilité d'introduire les règles de l'art des différents domaines de l'agronomie dans le processus de l'inspection professionnelle. L'engagement de M. Beaulieu est exemplaire et il contribue directement à la mission de l'Ordre qui est d'assurer la protection du public.

NOUVEAU!

LE PRIX JEUNE AGRONOME

Le Prix Jeune agronome vise à favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes agronomes à leur ordre, à renforcer la fierté d'exercer la profession d'agronome et à faire connaître les qualités exceptionnelles de la relève. Il est remis annuellement à un jeune agronome ou à un groupe d'agronomes de 35 ans ou moins qui comptent moins de 10 ans d'expérience.

[10] **Andréane Martin, agronome**

Depuis le début de sa jeune carrière, Andréane Martin se démarque de différentes façons. Depuis 2011, elle a organisé, structuré et mené à terme différents projets novateurs visant à améliorer la rentabilité des producteurs de la Mauricie. Parmi ces réalisations, elle a notamment mené à bien un projet de moulée verte qui visait à effectuer le suivi des chantiers fourragers afin de maximiser leur valeur alimentaire pour l'engraissement des veaux d'embouche. De plus, pour ce type de production, elle a créé un outil afin d'en améliorer l'efficacité et cibler des pistes de solutions pour améliorer les critères. À ce jour, une centaine d'entreprises bovines l'utilisent et près d'un million de dollars a été investi dans ces entreprises par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Madame Martin s'engage aussi dans le milieu agronomique en faisant partie de divers comités ministériels provinciaux, au sein de l'Ordre et de comités spéciaux pour l'évaluation de projets pour InnovAction.

NOUVEAU!

PRIX AGRONOME IMPLIQUÉ DANS SA COMMUNAUTÉ

Le Prix agronome impliqué dans sa communauté rend hommage à un agronome qui a réalisé un projet ou qui a pris part à des activités qui ont contribué de façon significative au mieux-être de sa collectivité.

[11] **Gervais Darisse, agronome**

Depuis le début de sa carrière, l'agronome Gervais Darisse s'implique au sein de la collectivité. Maire de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska depuis 2009, ses aptitudes pour l'engagement sont remarquables. Son implication s'étend également au milieu syndical, dont auprès du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et comme membre de l'exécutif régional et représentant professionnel sur différents comités ministériels à la Financière agricole du Québec. À cela s'ajoute son rôle de commissaire de la Commission scolaire de sa région, poste qu'il a occupé de 2007 à 2014. Depuis récemment, il assume la présidence du CLD de Kamouraska. En 2006, M. Darisse fut le récipiendaire du Prix Hommage bénévolat-Québec.

LE MÉRITE DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC (CIQ)

Le Mérite du CIQ, sous la recommandation de chaque conseil d'administration d'un ordre, vise à souligner l'excellence de la carrière d'une professionnelle ou d'un professionnel dont les réalisations témoignent de son apport exceptionnel au système professionnel et à son rayonnement.

[9] **Richard Beaulieu, agronome**

L'engagement de l'agronome Richard Beaulieu au sein du milieu professionnel remonte à 1986. Il s'est ainsi investi au sein de l'Ordre de multiples façons, incluant comme examinateur pour l'admission des nouveaux membres, directeur du conseil de la section de Québec, membre du comité de l'environnement et du développement durable de l'agriculture et membre du comité *ad hoc* sur la gestion

des pesticides sur les terrains de golf. De plus, M. Beaulieu a joué un rôle prépondérant en poursuivant son travail au sein du comité d'inspection professionnelle (CIP) de 2002 à 2014, tant comme membre qu'à la présidence de ce comité. À ce titre, il a introduit les règles de l'art des différents domaines de l'agronomie dans le processus d'inspection professionnelle. Il a également implanté les visites d'inspection regroupées. Son sens des responsabilités et son engagement exceptionnel envers la profession et l'Ordre ont contribué à maintenir des standards élevés en matière de protection du public, ce qui constitue le premier mandat de l'Ordre.

LE MÉRITE SPÉCIAL ADÉLARD-GODBOUT

Le Mérite Spécial Adélard-Godbout de l'Ordre célèbre l'apport exceptionnel d'une entreprise, d'un organisme, d'un individu ou d'un groupe d'individus non agronomes au développement de l'agriculture, de l'agronomie ou du secteur agroalimentaire québécois.

[12] **Denis Richard**

Producteur agricole très reconnu dans la région de Lotbinière où il exploite 400 hectares de terre en céréaliculture, M. Richard jouit d'un rayonnement et d'une crédibilité solidement établie, tant à l'échelle régionale que nationale. Cette reconnaissance en fait un pilier dans le milieu de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois au sein duquel il est actif depuis plus de 35 ans. En poste à la présidence de La Coop fédérée depuis 2003, M. Richard a contribué de façon exceptionnelle à son essor. Sa détermination, son leadership rassembleur et son sens de la vision ont mené La Coop fédérée à devenir une des plus importantes organisations du milieu coopératif au Canada, conciliant tant l'économie que l'utilité sociale. Il a également accordé une considération importante aux agronomes au sein de son organisation, et ce, à tous les échelons, de la direction, aux services-conseils en passant par les coopératives régionales. Homme d'affaires accompli, il est aussi engagé dans la communauté et attentionné envers les enjeux sociaux et humains vécus par le milieu agricole. Monsieur Richard a ainsi donné un coup d'envoi déterminant lors de la campagne de levée de fonds de l'organisme «Au cœur des familles agricoles», au bénéfice de la Maison du répit qui vient en aide aux producteurs en détresse..

50 ANS DE VIE AGRONOMIQUE

L'Ordre est fier de souligner les 50 ans de carrière de plusieurs membres.

Benjamin L. Balatti, agronome
Henri-Paul Blanchard, agronome
Jacques Brulotte, agronome
Rosaire Caron, agronome
Bernard Chartier, agronome
Viateur Daoust, agronome
Rodrigue Grégoire, agronome
Bertrand Lachance, agronome
Lionel Michon, agronome
Alain Tremblay, agronome
Jean-Marie Wauthy, agronome

25 ANS DE VIE AGRONOMIQUE

L'Ordre souligne également les 25 ans de carrière de :

Richard Adam, agronome
Guy Beauregard, agronome
Bruno Bélanger, agronome
Maryse Béliveau, agronome
Daniel Bergeron, agronome
Luc Boily, agronome
Jean-François Bouchard, agronome
Jean-Marc Bourdeau, agronome
Josée Brassard, agronome
Michelle Breton, agronome
Damien Carrier, agronome
Yvan Castaigne, agronome
Yvan Chouinard, agronome
Daniel Darragh, agronome
Bruno Demers, agronome
Alain Doucet, agronome
Mario Doucet, agronome
Louis Drainville, agronome
Bernard Filion, agronome
Michel Flamand, agronome
Dimitri Fraeys de Veubeke, agronome
Nicole Gagné, agronome
Sophie Gendron, agronome
Sylvain Gingras, agronome
Hugues Groleau, agronome
Henri Guimont, agronome
Fermin Joubert, agronome
Vincent Laffitte, agronome
François Lambert, agronome
Nancy Lamothe, agronome
Mario Lavallée, agronome
Éric Lavoie, agronome
Maryse Leblanc, agronome
David Leclair, agronome
Luc Leclerc, agronome
Pierre Lessard, agronome
Guy Levesque, agronome
Marc Maerten, agronome
Jocelyn Marceau, agronome
Benoit Martel, agronome
Stéphane Myre, agronome
Frédéric Paré, agronome
Alain Potvin, agronome
René Rodrigue, agronome
Éric Roussel, agronome
Jean-Hugues Ruel, agronome
Pascale Saint-Laurent, agronome
Wayne Stephenson, agronome
Stéphane St-Martin, agronome
Jocelyn Trottier, agronome
France Trudel , agronome

RAPPORT DES **SECTIONS RÉGIONALES**

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Richard Dessureault, agr.
Secrétaire :	Éric Joly, agr.
Secrétaire-trésorier :	Mario Alain, agr.
Conseillers :	René Binet, agr.
	Caroline Bouffard, agr.
	France Carrière, agr.
	Haithem Limam, agr.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Durant l'année 2014-2015, la section de l'Abitibi-Témiscamingue a organisé deux activités d'importance alors que le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises.

En avril 2014, précédant l'assemblée générale annuelle, la section a tenu une demi-journée d'information. Les sujets ont principalement porté sur la *nouvelle Politique nationale de la ruralité* présentée par la présidente de Solidarité rurale du Québec, l'agronome Claire Bolduc, et sur les actualités bovines qui ont fait l'objet d'une présentation par les agronomes Éric Joly et Martin Matte de la cellule innovante en production bovine de l'Abitibi-Témiscamingue.

En juin, la section a reconnu ses membres ayant cumulé 25 ans de vie agronomique. Cinq agronomes ont ainsi été fêtés dans le cadre d'une activité toute spéciale. Durant l'après-midi, les participants ont pu visiter une entreprise serricole de pointe. Cette entreprise locale produit des tomates, concombres et de la laitue. Son volet horticole est en pleine expansion ainsi que celui de la transformation. Par la suite, les administrateurs ont convié les participants à un cocktail, ainsi qu'à une activité vins et fromages. Les collègues Christian Barrette, Olivier Dunand et Alain Sarrazin ont ensuite présenté leur carrière respective, le tout agrémenté des commentaires des participants. Nous avons donc appris des détails inédits, parfois étonnants sur nos collègues. Le tout s'est réalisé dans la joie et la bonne humeur. Deux agronomes, n'ayant pu être présents en juin, ont reçu leur certificat de 25 ans de vie agronomique lors d'une réunion du MAPAQ tenue en septembre. Il s'agit de Nicole Pouliot et de Pierre DeGrâce. Toutes nos félicitations à ces confrères, le prochain rendez-vous est maintenant fixé à 50 ans… de vie agronomique et d'âge bien sûr!

Enfin, à titre de président, je représente la section au conseil d'administration de l'Ordre. J'ai assisté à presque toutes les réunions, me faisant remplacer par Haithem Limam à une occasion. J'ai été réélu, pour un deuxième mandat au comité exécutif de l'Ordre où j'ai assisté aux 13 séances. J'ai aussi participé activement à réaliser le mandat de la mise à jour de notre planification stratégique. Concernant ce dossier, l'embauche d'un consultant, ainsi que la tenue de plusieurs réunions ont été nécessaires pour mener à bien le mandat confié au comité exécutif par le conseil d'administration.

Je désire saluer le travail des agronomes de la section qui investissent temps et énergie sur le plan régional de la vie de l'Ordre et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Richard Dessureault, agronome
Président du conseil

CÔTE-DU-SUD

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Vital Nault, agr.
Vice-présidente :	Sylvie Choquette, agr.
Secrétaire :	Michel Lemay, agr.
Trésorier :	Mino Adjin, agr.
Conseillers :	Mario Cantin, agr.
	Marc Montpetit, agr.
	Alexandre Bérubé Beaulieu, agr.
Invité :	Richard Miville, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

À titre de président de la section, j'ai participé à trois conférences téléphoniques ainsi qu'à quatre séances du conseil d'administration de l'Ordre.

J'ai aussi assisté au congrès ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre qui ont eu lieu à Vaudreuil les 2 et 3 octobre 2014.

Le 30 janvier, j'ai participé à une séance de travail des administrateurs du conseil d'administration, de présidents de comités et des employés de la permanence de l'Ordre concernant la planification stratégique 2015-2020 de notre organisme.

Je suis toujours président du comité des équivalences qui relève du conseil d'administration de l'Ordre. Je suis aussi désigné sur le comité de la formation des agronomes et sur un comité *ad hoc* qui a le mandat de proposer une formation d'appoint pour les personnes immigrantes.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Voici un bref aperçu de ce qui s'est passé au cours de la dernière année :

- Le conseil de la section a tenu six réunions durant l'année.
- Le 8 septembre 2014, cinq agronomes de la section ont participé à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, organisée par l'Union des producteurs agricoles.
- Le 14 novembre 2014, nous avons organisé un souper de reconnaissances des 25 années de vie agronomique de trois de nos membres de la section et nous avons aussi souligné la venue des nouveaux agronomes qui ont réussi les examens d'admission au cours de l'année.

De plus, nous avons planifié six rencontres *5 à 7* dans différents endroits répartis sur l'ensemble de notre territoire (Est, Centre et Ouest) dans le but de favoriser la participation des agronomes de ces secteurs qui ont ainsi pu rencontrer et fraterniser avec les administrateurs de notre section. Nous avons ainsi rejoint 16 membres qui prenaient part à une activité de la section pour la première fois, sur un total de 26 participants.

Monsieur Germain Têtu a présenté les croisières qu'il effectue sur le fleuve et a raconté les aventures de la traversée du Pacifique qu'il a réalisée à bord de son voilier, lors d'un *5 à 7* tenu à Montmagny.

Je veux témoigner ma reconnaissance à tous les membres du conseil de la section pour leur disponibilité et leur implication. Je remercie tous les agronomes qui ont participé à l'une ou l'autre des activités sociales, de formation et du congrès de l'Ordre.

Je remercie les membres du conseil qui ont terminé leur mandat de deux années de service, soit Alexandre B. Beaulieu, Mario Cantin, Sylvie Choquette et Michel Lemay. Je souligne aussi l'implication de Richard Miville qui assiste à nos réunions.

Je remercie également les administrateurs du conseil d'administration de l'Ordre pour leurs conseils et leur soutien.

C'est un réel plaisir d'être à votre service.

Vital Nault, agronome
Président du conseil

EST DU QUÉBEC

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Isidore Charron, agr.
Vice-présidente/secrétaire :	Mylène Gagnon, agr.
Trésorier :	Bruno Savoie, agr.
Conseillers :	Jérôme Caron, agr.
	François Des Lauriers, agr.
	Marc Tétreault, agr.
	Martial Tremblay, agr.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Au cours de la dernière année, j'ai siégé comme membre du comité exécutif de l'Ordre et agi à titre de trésorier en plus d'être l'un des 16 membres du conseil d'administration. Ainsi, j'ai participé à treize séances du comité exécutif dont trois tenues par conférence téléphonique, à cinq séances régulières plus une extraordinaire du conseil d'administration, ainsi qu'à quatre séances extraordinaires tenues par conférence téléphonique. J'ai aussi pris part à quelques consultations, conférences et appels téléphoniques sur divers sujets de l'Ordre. Par exemple, j'ai fait partie du comité de supervision du directeur général de l'Ordre et j'ai travaillé de concert avec celui-ci pour la préparation du budget et le suivi des états financiers tout au long de l'année. En août, j'ai participé à l'organisation du *Tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec*. En octobre, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre à Vaudreuil et j'ai effectué la présentation du budget comme trésorier. Lors du congrès, j'ai assisté à la cérémonie hommage pour les lauréats des prix de l'Ordre 2014. J'ai aussi contribué à l'organisation d'une activité de formation de deux jours pour les membres, qui portait sur *Les bonnes pratiques en financement et gestion agricoles*. Cette formation a eu lieu les 14 et 15 mai 2014 à Rivière-du-Loup. En avril et mai , j'ai participé au *Rendez-vous des métiers et professions* avec d'autres agronomes de la section. En cours d'année, j'ai participé à quatre réunions du conseil d'administration de la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent et à cinq réunions du comité d'orientation production-transformation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent (COPTABSL). J'ai également participé à cinq réunions du comité technique pour l'amélioration de la santé et la productivité des sols du Bas-Saint-Laurent. De plus, j'ai participé à un séminaire sur l'évaluation de la santé des sols, à la caravane sur la santé des sols et au *Rendez-vous de l'innovation bioalimentaire* à La Pocatière. Enfin, j'ai participé à trois cérémonies d'assermentation de nouveaux agronomes tenues à Québec et à Longueuil.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA SECTION

Les conseillers (membres du conseil) se sont réunis à quatre reprises au cours de la dernière année, en plus de participer à une réunion du conseil d'administration tenue par conférence téléphonique et à quelques rencontres informelles. Ils ont aussi répondu à un certain nombre d'appels téléphoniques et effectué des suivis par courriel. Tout cela dans le but de discuter des priorités et des enjeux au niveau de l'Ordre et également afin de préparer les activités de formation ou sociales pour les membres de la section. En août, certains membres du conseil ont également participé à l'organisation du *Tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec*.

LES ACTIVITÉS DE LA SECTION

Au cours de la dernière année, voici les principales activités qui ont été organisées et réalisées par les membres de la section de l'Est du Québec :

- Le 25 avril 2014 : tout juste avant notre assemblée générale annuelle à Rimouski : présentation d'une conférence portant sur les OGM. Le thème de cette conférence était : «Après 15 ans d'utilisation des OGM, où en sommes-nous?». Cette conférence a été donnée par Dr France Brunelle, biochimiste, Ph. D. et conseillère scientifique experte en biotechnologie. Après l'AGA, les agronomes et leur conjoint ou conjointe ont été conviés à un cocktail et à un souper aux crabes. Lors de cet événement, ont également été soulignés les 25 ans et 50 ans de vie agronomique de quatre de nos membres.
- Les 24 avril et 1er mai 2014 : participation au *Rendez-vous des métiers et professions*. Le premier événement a eu lieu à Rivière-du-Loup et le second à Rimouski. Nous avions sur place deux agronomes de la section qui ont pu rencontrer les jeunes et répondre aux questions des étudiants sur notre profession.
- Les 14 et 15 mai 2014 : activité de formation portant sur *Les bonnes pratiques en financement et gestion agricoles.* Une trentaine d'agronomes de notre section ainsi que de la section de la Côte-du-Sud, se sont déplacés à Rivière-du-Loup pour y participer.
- Le 14 août 2014 : tenue de la 10e édition du *Tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec* à Val-Neigette. Ce tournoi a réuni plus d'une soixantaine de participants et a permis de créer et de maintenir des liens étroits avec tous les gens œuvrant dans le secteur de l'agroalimentaire de notre région. De plus, le tournoi a généré un bénéfice net après taxes de 1 528 $ et le conseil de la section a décidé de remettre deux bourses pour favoriser la formation agricole. Une bourse de 300 $ a été remise au Syndicat de la relève agricole Gaspésie-Les-Îles et une seconde, de 1 200 $, à l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent.
- Le 29 mars 2015 : réalisation d'une activité sociale, soit un *party de cabane à sucre* avec conjoint ou conjointe et enfants (menu traditionnel du temps des sucres) à St-Eugène-de-Ladrière. Plus d'une trentaine de personnes ont profité de ce bel événement.
- Autres activités annuelles :
- 7 septembre 2014 – Journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles;
- 21 septembre 2014 – Temple de la renommée de l'agriculture du Québec;
- 27 septembre 2014 – Gala reconnaissance des agricultrices du Bas-Saint-Laurent;
- 19 novembre 2014 – Agri-rencontre de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent;
- 17 janvier 2015 – Assemblée générale annuelle de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent.

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier dans un premier temps, tous les membres du conseil de la section pour leur support, leur esprit d'initiative et leur dévouement envers leur ordre professionnel. Bravo pour votre engagement et merci pour votre temps! J'aimerais aussi remercier tous les confrères et consœurs agronomes qui ont participé à l'une ou à l'autre de nos activités de formation ou sociales. Un merci également aux administrateurs du comité exécutif et du conseil d'administration et à tout le personnel du siège social de l'Ordre, pour leur soutien.

Merci de votre confiance!

Isidore Charron, agronome, MBA
Président du conseil

ESTRIE — BOIS-FRANCS

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Rémi Lafond, agr.*
Vice-président :	Sylvain St-Denis, agr.
Secrétaire-trésorier :	Christian Giroux, agr.*
Administrateurs :	Valérie Desormeaux, agr.
	Pierre-Luc Lussier, agr.*
	Guylaine Martin, agr.
	Jean Vigneux, agr.*

* En fin de mandat (rééligible)

Je tiens tout d'abord à remercier les membres du conseil de notre section pour leur disponibilité et leur participation aux différentes activités professionnelles et sociales de notre section. De plus, je les remercie sincèrement pour leur support et leur confiance au cours de cette quatrième année à titre de président de la section.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2014-2015, j'ai participé à cinq séances régulières du conseil d'administration de l'Ordre et à quatre séances extraordinaires, dont trois tenues par conférence téléphonique. Enfin, j'ai aussi eu l'occasion de participer à deux séances d'assermentation des nouveaux agronomes. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger et de réfléchir sur les enjeux des ordres professionnels et ceux des agronomes en particulier. De plus, des travaux sur la planification stratégique 2015-2020 ont été réalisés au cours de l'année.

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE LA SECTION

De son côté, le conseil de la section s'est réuni à quatre reprises afin de discuter des divers sujets d'intérêt régional et ainsi assurer la poursuite de nos activités dans le respect de nos règlements généraux, qui ont fait l'objet d'une mise à jour cette année. Au cours de ces rencontres, les administrateurs ont échangé sur les orientations de l'Ordre et sur les préoccupations des agronomes. Enfin, tous ont contribué à l'organisation des différentes activités de la section.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Le 24 avril 2014, c'est à St-Camille que près de 40 agronomes ont participé à une rencontre mémorable avec deux piliers du développement rural au Québec, M^me^ Claire Bolduc et M. Jacques Proulx. Celle-ci a donné lieu à des échanges très enrichissants. D'abord reçus par le maire de la place, d'autres acteurs du développement étaient aussi de la partie, soit la Coopérative du 13^e^ rang et Cultur'innov, des coopératives locales qui travaillent au développement de la municipalité et de la région. Par la suite, des agronomes de la section ont pris part aux discussions en assemblée générale, lors de laquelle le directeur général et secrétaire de l'Ordre, M. Guillaume LaBarre, nous a présenté les principaux enjeux de l'Ordre. Les échanges se sont poursuivis autour d'une dégustation de bières locales et de fromages d'ici.

Au début juin, quelques agronomes de la section se sont donnés rendez-vous au Pub O'Reilly de Sherbrooke pour un 5 à 7. La bonne humeur et la camaraderie étaient de la partie pour favoriser les échanges cordiaux et enrichissants. En septembre, c'est du côté de Victoriaville que des agronomes se sont réunis pour un 5 à 7 : merci à Guylaine et Valérie pour leur sens de l'organisation.

Le 22 août dernier, la section renouait avec une tradition, le *méchoui* de la section. Après plusieurs années d'absence, cette activité a regroupé plus d'une trentaine de personnes sur un site enchanteur, soit La Poudrière de Windsor. Avant de se régaler, les agronomes ont pu en apprendre davantage sur la revégétalisation des haldes d'Asbestos. Une visite surprenante et très enrichissante. Les responsables de la mine et du projet étaient vraiment très accueillants.

Encore une fois cette année, plusieurs agronomes ont représenté l'Ordre sur des fermes de l'Estrie, lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*. Cette activité très enrichissante permet d'informer le public sur le rôle des agronomes et de notre ordre professionnel.

La *Soirée reconnaissance* pour souligner les 25 ans de vie agronomique des six confrères et consœurs de l'année s'est tenue à Sherbrooke le 14 novembre dernier. Pour l'occasion, près de 50 personnes s'étaient réunies pour célébrer avec nos fêtés. La soirée fût remplie d'échanges amicaux et aussi de moments d'émotion. Je tiens à remercier particulièrement les personnes qui ont généreusement témoigné leur complicité envers leurs collègues qui célébraient leur 25^e^ année de vie agronomique.

Enfin, le 27 janvier, M. René Mongeau, président de l'Ordre, a rencontré les agronomes de la section. Plus de 30 consœurs et confrères ont échangé sur les grands dossiers de l'Ordre, soit une vingtaine autour d'un petit-déjeuner tenu à Sherbrooke et une dizaine lors d'un dîner organisé à Victoriaville. Ces rencontres sont des moments privilégiés qui permettent de mieux comprendre les enjeux de notre profession. Merci à M. Mongeau pour sa disponibilité et son ouverture d'esprit lors de ces échanges qui enrichissent la vie de notre ordre professionnel.

Nous remercions les membres de la section pour leur participation et pour leur confiance envers le conseil et nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les agronomes qui ont joint la section au cours de l'année.

Rémi Lafond, agronome
Président du conseil

LAVAL — RIVE-NORD

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Présidente :	Sylvie Moreau, agr.
Vice-présidente :	Martine Raymond, agr.
Trésorier :	Patric Ménard, agr.
Secrétaire :	Jean-François Aumont, agr.
Conseiller :	Alain Gobeil, agr.
Conseiller Laurentides :	Poste vacant

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Je tiens tout d'abord à remercier tous les membres du conseil de la section pour leur disponibilité, leur participation et leur dynamisme tout au long de l'année 2014-2015, et ce, malgré leur horaire professionnel et personnel respectif souvent très chargé. Les administrateurs se sont réunis à trois reprises au cours de l'année afin de voir à la bonne marche des affaires de la section et d'organiser des activités sociales et professionnelles pour les membres. Je voudrais souligner et remercier spécialement Jean-François Aumont qui quitte son poste d'administrateur, représentant dans la région de Lanaudière, et qui officiait aussi à titre de secrétaire de la section.

ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente de la section, je siège au conseil d'administration (CA) de l'Ordre des agronomes du Québec. J'ai participé à neuf séances de cette instance, à plusieurs réunions de différents comités, à une cérémonie d'assermentation, à différents travaux reliés à la planification stratégique de l'Ordre ainsi qu'au congrès annuel 2014 tenu à Vaudreuil.

ACTIVITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

L'année 2014-2015 fut marquée par diverses activités. Nous sommes toujours à la recherche d'idées permettant à un plus grand nombre d'agronomes de s'impliquer et de participer à la vie de la section. Nous avons eu en tout cinq activités : deux ont été organisées par la section et trois l'ont été en collaboration avec le MAPAQ dans le cadre des *Agri-rencontres* :

- Il y a tout d'abord eu un souper-conférence intitulé Où va l'argent du consommateur? Cette conférence, présentée par l'agronome Isabelle Charron du Groupe AGÉCO, s'est tenue en marge de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2014 qui s'est déroulée au Club de golf le Mirage de Terrebonne.
- Dans le cadre des *Agri-rencontres*, le 26 septembre 2014, Manon Dazé et Alain Bussières, propriétaires du Vignoble aux pieds des noyers nous ont fait visiter leur domaine.
- Dans le cadre des *Agri-rencontres*, le 24 octobre 2014, Gabriel Joubert-Séguin, stratège de marché chez Scotia McLeod, est venu nous entretenir sur *Le marché des viandes*.
- Dans le cadre des *Agri-rencontres*, le 12 décembre 2014, Karine Charpentier, coordonnatrice agrotourisme et tourisme gourmand du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière, nous a présenté les services de cet organisme.
- Une dégustation *Bières et fromages* fut également organisée le 17 mars 2015 à la brasserie Albion de Joliette. Lors de cet évènement, nous avons souligné les 25 ans de vie agronomique de trois agronomes, soit Fermin Jouber et Pierre Lanoix, qui étaient présents alors que Jocelyn Trottier était absent. De plus, l'agronome Jean-Marie Wauthy, qui célébrait ses 50 ans de vie agronomique, nous a rendu un vibrant témoignage. Nous avons aussi pu compter sur la présence de cinq jeunes agronomes de la cuvée 2014, soit Valérie Gauthier-Corriveau, Belkacem Debbou, Rémi Ouellet, Martin Poirier et Hugues Pemba. Cette activité sera reconduite puisqu'elle est de plus en plus populaire.

L'année 2015-2016 s'annonce tout aussi captivante. En terminant, au nom des administrateurs de la section de Laval – Rive-Nord et en mon nom personnel, je tiens à remercier tous les agronomes qui ont participé activement à la vie de la section car, sans votre présence, toutes ces activités n'auraient pas eu lieu. J'espère par ailleurs vous revoir en grand nombre aux activités que les administrateurs de la section vous proposeront au cours de la prochaine année. Vos suggestions sont également les bienvenues.

Merci et grand succès à la nouvelle équipe!

Sylvie Moreau, agronome
Présidente du conseil

MAURICIE — CENTRE-DU-QUÉBEC

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Larry Bernier, agr.
Vice-président :	Louis-Simon Desaulniers, agr.
Secrétaire:	Gaëtan Tessier, agr.
Trésorier :	Étienne Marin, agr.
Conseillères :	Amélie Grondin, agr.
	Sylvie Rheault, agr.

À titre de membre du conseil d'administration de l'Ordre, j'ai participé à dix séances de cette instance dont à six réunions et à quatre conférences téléphoniques. J'ai aussi assisté au congrès 2014 qui s'est déroulé les 2 et 3 octobre 2014 en plus de représenter l'Ordre lors de la remise des diplômes de l'École d'agriculture de Nicolet et au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) de l'Université Laval.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le conseil d'administration de notre section a tenu sept réunions régulières.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Voici la liste des différentes activités qui se sont déroulées au cours des douze derniers mois :

- 24 avril 2014 : tenue de l'assemblée générale annuelle de la section lors de laquelle le président de l'Ordre, René Mongeau, a présenté les différentes activités de l'Ordre. Madame Micheline Séguin-Bernier a aussi présenté une conférence intitulée *Les environnements favorables aux saines habitudes de vie*.
- 22 août 2014 : tenue du célèbre tournoi de golf annuel au Club de golf de Gentilly, en présence de 37 participants.
- 7 septembre 2014 : la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, organisée par l'Union des producteurs agricoles, a permis à cinq agronomes de notre section de représenter l'Ordre sur les dix fermes situées sur notre territoire.
- 6 février 2015 : tenue de notre activité *Vins et fromages* à l'Hôtel Montfort de Nicolet réunissant quelque 38 participants.

REMERCIEMENTS

En terminant, je voudrais remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, aux succès de la section Mauricie - Centre-du-Québec au cours de l'année qui se termine et plus particulièrement les membres du conseil d'administration, ainsi que messieurs Robert Gélinas, agr., et André St-Hilaire, agr,. pour leur magnifique travail au sein du comité *Tournoi de golf*.

Larry Bernier, agronome
Président du conseil

MONTRÉAL — RIVE-SUD

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Présidente :	Martine Giguère, agr.
Vice-présidente :	Yasmina Larbi-Youcef, agr.
Secrétaire-trésorière :	Thérèse Otis, agr.
Administrateurs :	Nasr Khaireddine, agr.
	Gerardo Gollo Gill, agr.
	Gilles Tremblay, agr.
Nouvelle agronome :	Rivellie Tchuisseu, agr.

RENCONTRES DU CONSEIL DE SECTION

Pour la gestion des affaires de la section de Montréal – Rive-Sud, le conseil de section a tenu cinq réunions, dont une par conférence téléphonique.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Le 23 avril 2014, nous avons tenu notre assemblée générale annuelle à l'Espace Rive-Sud de La Prairie. La réunion a été précédée d'une présentation de la Fromagerie Ruban Bleu spécialisée dans les produits de lait de chèvre. L'assemblée a réuni trente-sept membres.

En septembre, les agronomes Julie Major, Chantal Foulds, Hicham Benthami et Roger-Francis Bioka-Kiminou ont généreusement représenté l'Ordre et la section de Montréal - Rive-Sud à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'Union des producteurs agricoles. Sur le site du parc Jean-Drapeau, deux membres du conseil d'administration, Nacer Khaireddine et Gilles Tremblay, étaient présents au kiosque de l'Ordre.

Le 11 novembre, nous avons organisé une *Soirée Hommage*, pour souligner les 25e anniversaires de carrière agronomique et pour accueillir les nouveaux agronomes admis à la section. Cette activité s'est tenue au CÉROM de Beloeil où Gilles Tremblay, administrateur, avait organisé une visite du centre. L'activité a rassemblé 44 personnes, dont cinq agronomes qui fêtaient leur 25e anniversaire et dix nouveaux membres. Nous remercions le CÉROM pour son accueil et pour avoir permis la tenue de cette activité dans ses locaux.

Le 24 janvier 2015, le *Souper reconnaissance* a eu lieu à La Prairie. La présidente a accueilli six administrateurs et administratrices, dont deux étaient accompagnés. Ce souper se veut une manière de remercier les membres du CA pour leur participation bénévole aux réunions du conseil et aux activités de la section.

Finalement, un souper-conférence a été organisé le 11 mars 2015, en collaboration avec la section de Saint-Hyacinthe. En tout, 83 agronomes y ont participé. Cette activité est accréditée par l'Ordre pour 1 h 30 de formation continue. Lors de cette rencontre, M. Philippe Bourke, M. Sc. Environnement, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement a présenté les enjeux climatiques globaux et les mesures d'adaptation existantes. Pour sa part, M. Serge Fortin, ing., cofondateur et directeur général de PANGEA, présentait un portrait de cette entreprise fondée en 2012 ainsi que ses objectifs et sa vision du développement futur de l'agriculture québécoise.

BOURSE BENOIT-VAN-WINDEN POUR FUTURS AGRONOMES

La section de Montréal - Rive-Sud de l'Ordre offre une bourse de 1 000 $ à un(e) étudiant(e) du Collège Macdonald de l'Université McGill qui s'est démarqué(e) dans un programme menant à l'obtention du titre d'agronome.

Instaurée en 2009, l'attribution de la Bourse Benoît-Van-Winden est basée sur l'excellence du dossier académique du ou de la récipiendaire et sur sa participation dans les activités parascolaires visant la promotion et le développement des sciences agronomiques. Le 13 novembre 2014, M. Mohammed Gharsallah, étudiant en agronomie, a reçu cette bourse qui lui a été remise par la vice-présidente de la section, Yasmina Larbi-Youcef, et par l'administratrice, Rivellie Tchuisseu. M. Gharsallah s'est dit très honoré de recevoir cette reconnaissance; il apprécie beaucoup l'aide financière pour poursuivre ses études dans une discipline menant au titre d'agronome.

CONTRIBUTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA SECTION AUX AFFAIRES DE L'ORDRE

La présidente de la section a participé à cinq séances du conseil d'administration de l'Ordre en 2014-2015 et à trois conférences téléphoniques. La vice-présidente a participé, quant à elle, à une séance du conseil d'administration de l'Ordre, en remplacement de la présidente, le 14 mars 2015.

REMERCIEMENTS

À titre de présidente de la section, je tiens à offrir mes plus sincères remerciements :

- à tous les administrateurs et administratrices en place, pour la qualité de leur implication;
- aux administrateurs de la section de Saint-Hyacinthe, pour leur collaboration dans l'organisation du souper-conférence du mois de mars;
- aux membres bénévoles de la section (non-administrateurs) qui ont collaboré aux diverses activités;
- aux agronomes de la section qui ont répondu à l'appel pour assurer un excellent taux de participation à nos activités et qui ont su bien représenter la profession sur les fermes du territoire lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'UPA.
- à Yasmina Larbi-Youcef, pour sa grande implication et son excellent travail comme présidente du comité des conférences du congrès 2014.

Martine Giguère, agronome
Présidente du conseil

OUTAOUAIS

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Jean-Jacques Simard, agr.
Vice-président :	Michel Saumur, agr.
Conseillère :	Annie Robitaille, agr.
Conseillers :	Sébastien Whissell, agr.
	Yvan Jacques, agr.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

J'ai participé à toutes les séances et conférences téléphoniques du conseil d'administration de l'Ordre. De plus, j'ai été examinateur lors de deux sessions d'admission à l'exercice de la profession d'agronome tenues en 2014. J'ai été nommé représentant du conseil d'administration de l'Ordre pour participer aux réunions du comité *ad hoc* sur le fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle. J'ai aussi été nommé président du comité *ad hoc* sur le financement public de la recherche et des services-conseils en agroenvironnement. Enfin, j'ai participé à deux rencontres du conseil d'administration du Comité de bassin versant l'ABV des 7.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL

En plus de participer à l'assemblée générale du 22 avril 2014, les membres du conseil se sont réunis les 22 avril, 17 juin et 17 décembre 2014.

À la réunion du 22 avril 2014, le conseil a adopté la résolution prévoyant le remplacement du président de la section de l'Outaouais à une séance du conseil d'administration de l'Ordre. De plus, à la suite du départ de notre secrétaire-trésorier, Jacques R. Forget, il a été convenu que le président s'occuperait bénévolement des affaires administratives du conseil. L'adresse du siège social de la section est maintenant celle du domicile du président.

À la réunion du 17 juin 2014, le conseil a adopté une résolution pour soutenir financièrement la campagne *Croquez l'Outaouais* coordonnée par la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) et a finalisé le budget 2014-2015. Il a aussi convenu de faire la promotion de la foire gourmande du 22 août 2014 auprès des membres de la section.

À la réunion du 17 décembre 2014, le conseil a planifié le déroulement de la soirée et l'ordre du jour de l'assemblée générale qui aura lieu le 22 avril 2015, en plus de discuter d'activités professionnelles à planifier pour 2015. Le conseil de section a convenu de souligner les 25 ans de carrière agronomique de nos consœurs Renée Bergeron, Linda Chiasson, Maryse Harnois, Jocelyne Jourdain, Linda Larocque et Louise Prévost lors de cet événement.

En cours d'année, en plus des réunions, il y a eu des échanges courriel et des communications téléphoniques entre les membres du conseil.

LES ACTIVITÉS DE LA SECTION

Le conseil de section s'était engagé depuis 2012 à soutenir la publication, sur le site Web de l'Ordre, du dernier texte et de la cartographie de l'agronome et pédologue Paul G. Lajoie, intitulé *Glacio-isostasie et évolution de l'argile marine et des matériaux parentaux des sols sur le bouclier laurentidien et les terrasses anciennes et actuelles des rivières Pré-Outaouais et des Outaouais ainsi que du fleuve Saint-Laurent*. C'est maintenant chose faite, avec le support de Marlène Casciaro, responsable des communications de l'Ordre. Le texte précédent de M. Lajoie portant sur *Les coulées d'argile et la formation des talus et des basses terrasses de l'ancien et de l'actuel cours de l'Outaouais et du Saint-Laurent* et publié originellement en 1999 est également disponible au même endroit, dans la section «Agronome : Écrits et ouvrages agronomiques». On y retrouve aussi un reportage vidéo abordant la carrière de Paul G. Lajoie. Notre confrère Marc F. Clément a participé au tournage et a apporté un témoignage éloquent sur la carrière agronomique de notre éminent confrère décédé le 27 août 2013.

REMERCIEMENTS

Je remercie les membres du conseil de la section pour leur participation au cours de la dernière année.

Je souligne la contribution importante de notre confrère Marco Morin qui, en plus de présider l'assemblée générale du 22 avril 2014, a révisé les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales.

Je remercie les membres du personnel du siège social de l'Ordre pour leur grande disponibilité et leur professionnalisme. Des remerciements vont également aux autres administrateurs du conseil d'administration de l'Ordre avec qui j'ai eu le privilège de gérer les activités de l'Ordre et les divers dossiers soumis à celui-ci dans la dernière année.

Veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Jean-Jacques Simard, agronome
Président du conseil

QUÉBEC

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Frédéric Robert, agr.
Vice-présidente :	Nancy Morin, agr.
Secrétaire et trésorier :	Éric Lavoie, agr.
Conseillers :	Nadine Bourgeois, agr.
	Luc Cyr, agr.
	Stéphane Laberge, agr.
	Sophie Lacasse, agr.
	Andréanne Ouellet, agr.
	Gérald Pelletier, agr.
	Virginie Rochet, agr.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année 2014-2015, le conseil d'administration de la section de Québec a rempli sa mission qui est de promouvoir la vie associative de la section, de partager des connaissances et de promouvoir notre profession, que revêt le savoir pour nourrir le monde.

L'assemblée générale annuelle a marqué le début de l'année. Celle-ci est l'occasion de prendre un temps d'arrêt et de discuter des réalisations de l'année précédente tout en nous permettant de développer une vision pour l'avenir. Lors de cette assemblée, il a été réjouissant de constater l'intérêt des membres à nous aider à faire progresser notre profession.

Notre habitude ne peut passer outre au fait de commencer la saison estivale avec le tournoi de golf de l'agroalimentaire, dont le succès ne se dément pas! C'est l'occasion pour les participants de se rencontrer pour échanger dans un cadre décontracté et festif.

Les administrateurs de la section donnent une importance capitale à la communication des membres avec leur président, c'est pourquoi nous ne pouvons passer sous silence le *Déjeuner du président* durant lequel notre président est invité à échanger avec les membres de notre section sur les sujets et les orientations touchant l'Ordre. Cette année encore, celui-ci était accompagné du directeur général et secrétaire de l'Ordre, Guillaume LaBarre.

Pour satisfaire la curiosité sur un sujet encore peu connu et avec un important potentiel, nous avons réalisé un déjeuner-conférence portant sur l'avenir de la production de mouches aux fins de l'alimentation. À cet effet, les administrateurs étaient heureux de profiter de l'expertise d'une future collègue qui est présentement aux études à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (FSAA). Nous avons aussi démystifié davantage l'univers des néonicotinoïdes lors d'un deuxième déjeuner. Finalement, nous avons réalisé un troisième déjeuner portant, celui-ci, sur l'entomologie au service de l'agriculture. Il était de bon choix qu'un représentant du Réseau d'avertissement phytosanitaire du Québec (RAP) anime cette conférence. Que de bons commentaires ont été adressés aux organisateurs de ces déjeuners…

Plusieurs membres collaborent activement à la promotion de la profession agronomique, notamment en participant à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'Union des producteurs agricoles.

Par ailleurs, la section de Québec représente notre ordre à la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) de la FSAA de l'Université Laval. À cet effet, des membres du conseil d'administration ont représenté l'Ordre en siégeant au conseil d'administration de la SAAC. De plus, nous avons offert une visibilité à l'Ordre des agronomes du Québec en organisant une conférence lors du *Symposium de la SAAC*. Le but étant de créer un contact privilégié avec les étudiants en agronomie, qui seront nos futurs collègues. D'ailleurs, je tiens à remercier ces membres qui contribuent au rayonnement et à la promotion de notre profession!

Cette année, l'activité *Soirée accueil et reconnaissance* nous a donné l'occasion de reconnaître les agronomes de notre section cumulant 25 ou 50 ans de vie agronomique. Nous tenons à les féliciter pour leur contribution au sein de la profession.

Dans un souci constant de rejoindre les membres ainsi que la population, les administrateurs de la section animent une page sur le média social *Facebook* afin d'informer les gens sur l'actualité agricole, les activités de la section ainsi que les préoccupations du conseil. Cette page est alimentée par des administrateurs ainsi que par des membres.

Les membres du conseil d'administration sont fiers de leurs réalisations et tiennent à remercier les agronomes qui ont participé aux diverses activités organisées au cours de la dernière année.

Frédéric Robert, agronome
Président du conseil

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN — CÔTE-NORD

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Thierry Balthazard, agr., ing.
Vice-président :	Louis Jean, agr.
Secrétaire :	François Durand, agr., ing.
Trésorier :	Pierre Gagnon, agr.
Administrateurs :	Nadia Bergeron, agr.
	Régis Pilote, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Le président a participé à toutes les séances et conférences téléphoniques du conseil d'administration de l'Ordre au cours de la dernière année, soit à cinq séances régulières et à cinq séances extraordinaires, dont quatre tenues par conférence téléphonique. Ces réunions sont l'occasion d'échanger et de réfléchir sur les enjeux des ordres professionnels et sur ceux des agronomes en particulier.

Pour s'assurer de l'intégration des nouveaux agronomes et de la visibilité de la région, il a été examinateur lors des sessions d'admission à l'exercice de la profession et il a participé à leur accueil lors de l'une ou l'autre des trois cérémonies d'assermentation.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Nous nous sommes réunis à six reprises au cours du dernier exercice afin de poursuivre notre plan d'action. Les différents dossiers discutés ont été : la visibilité de notre profession auprès des membres et du public, l'accueil des nouveaux professionnels et le souper commémoratif pour les 25 ans de vie agronomique.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET SOCIALES

Nous avons accueilli nos nouveaux professionnels lors des activités de juillet 2014 et de janvier 2015.

Plusieurs membres du conseil de section ont rencontré nos membres à la ferme des 3J à Saint Félicien et à la micro-brasserie de Saint-Gédéon. Le souper commémoratif pour les 25 ans de vie agronomique, qui s'est tenu au camp musical de *Métabetchouan*, a aussi été très apprécié par les participants et les fêtés 2013-2014.

REMERCIEMENTS

Je tiens à souligner la contribution de mes collègues du conseil d'administration au cours de la dernière année. Si vous le permettez, j'aimerais, au nom de tous les membres de notre section, remercier chaleureusement ces administrateurs pour la qualité de leur implication et leur désir de renouveler la profession dans le contexte actuel. Merci à Francois Durand, Pierre Gagnon, Louis Jean, Régis Pilote et à Nadia Bergeron ainsi qu'à tous ceux et celles qui assurent, par l'excellence de leur implication, la qualité de notre profession.

Thierry Balthazard, agronome, ingénieur
Président du conseil

SAINT-HYACINTHE

MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015

Président :	Robert Lapalme, agr.
Vice-présidente, secrétaire et trésorière :	Chantale Soumahoro, agr.
Administrateurs :	Mario Bélisle, agr.
	Daniel Schiettekatte, agr.
	Gérald Villeneuve, agr.
	Guy St-Laurent, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Le président a participé à cinq séances régulières, à cinq séances extraordinaires du conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'à une journée de réflexion sur la planification stratégique de l'Ordre, au Congrès des agronomes (2 et 3 octobre 2014) ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre (2 octobre 2014), à la formation pour administrateurs d'ordres professionnels organisée par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) en novembre 2014, ainsi qu'au gala Méritas de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe, en avril 2014. Il a également représenté l'Ordre au banquet de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMPVQ) tenu à Orford.

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE LA SECTION

Le conseil d'administration de notre section a tenu quatre réunions pour discuter des dossiers de l'Ordre et pour planifier les activités de la section.

ACTIVITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

Le 7 septembre 2014, des agronomes de notre section représentaient l'Ordre sur les 12 fermes de notre territoire dans le cadre de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles. Le 11 octobre 2014, une dizaine d'agronomes et autant de conjoints et enfants ont participé à la visite d'une cannebergière située à Saint-Lucien, dans la région de Drummondville. La visite guidée par l'agronome Jocelyne Moreau, employée de l'entreprise, fut appréciée et instructive. Le 20 novembre 2014, une cinquantaine de personnes ont participé à un souper traditionnel pour souligner les 25 et 50 ans de vie agronomique de plusieurs membres au restaurant Mouton Village. Pendant le souper, les personnes célébrées ont partagé des anecdotes de vie et de carrière, un moment toujours apprécié de tous. La section avait aussi profité de l'occasion pour inviter et accueillir ses nouveaux membres. Le 11 mars 2014, les sections de Saint-Hyacinthe et de Montréal—Rive-Sud ont organisé conjointement un souper-conférence ayant deux conférenciers et deux thèmes. Tout d'abord, la présentation de Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) portait sur les enjeux climatiques globaux et les mesures d'adaptation existantes. Par la suite, l'ingénieur Serge Fortin, cofondateur et directeur général de PANGEA, a dressé le portrait de cette entreprise. Quatre-vingt-trois agronomes ont assisté à cette soirée.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les agronomes qui ont contribué et participé aux activités organisées par la section de Saint-Hyacinthe en 2014-2015. Je remercie plus particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur intérêt et leur disponibilité. Leur support est essentiel au bon fonctionnement des affaires de la section.

Je souhaite vous voir encore et en plus grand nombre lors de la prochaine année et j'invite les membres de la section à nous soumettre leurs idées d'activités ou de sessions de formation continue.

Robert Lapalme, agronome
Président du conseil

FINANCES

RAPPORT DU TRÉSORIER

RÔLE DU TRÉSORIER

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les états financiers audités par la firme Poirier et associés inc. au 31 mars 2015.

La firme de vérification n'a émis aucun commentaire ou réserve par rapport aux mécanismes d'enregistrement et de suivis des données internes.

L'Ordre a enregistré, pour une troisième année consécutive, un excédent des produits sur les charges. Celui de l'exercice 2014-2015 s'établit à 108 619 $.

Le budget adopté prévoyait un léger excédent de 3 700 $. Le résultat témoigne du contrôle et du suivi exercés par la direction générale et son conseil d'administration.

De ce surplus réalisé, une somme de 57 000 $ a été affectée au fonds de stabilisation d'assurance responsabilité portant le total cumulé du fonds à 107 200 $. Ce montant offre aux membres une protection améliorée face à la variation des primes.

Lors d'une autre séance du conseil d'administration, il a été décidé de créer un fonds de renouvellement des immobilisations ayant pour but d'assurer le remplacement et la pérennité des immobilisations. Cette position assure une stabilité des services offerts et des outils de développement de l'Ordre. Une somme de 145 828 $ y a été consacrée.

Comme vous pourrez le constater à la page 5 du rapport des auditeurs, la situation de l'Ordre est assez solide, présentant des surplus accumulés non affectés de près de 494 000 $.

Ces sommes équivalent aux frais de fonctionnement nécessaires à un peu plus de 3 mois d'opération des activités courantes de l'Ordre.

SUR LE PLAN DES PRODUITS

L'Ordre présente, pour l'exercice 2014-2015, un total de 3 264 membres actifs au tableau de l'Ordre, résultant en une augmentation 35 866 $ en comparaison avec l'exercice 2013-2014.

Les activités de formation continue ont généré une croissance de 19 522 $. Du lot, la formation *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* qui a eu lieu en novembre dernier avec une centaine de participants s'est révélée un franc succès.

Les produits *services administratifs* ont fait l'objet d'un regroupement et ont progressé de 14 984 $.

L'adoption d'une nouvelle charte des comptes a permis de préciser l'information financière et d'assurer une évaluation plus juste de l'ensemble de nos services.

La diffusion d'offres d'emploi publiées dans l'*Agro-Express*, le site Web et l'intranet des membres a connu une baisse notable de ses revenus.

L'ensemble des produits a connu, quant à lui, une hausse de 2,33 %.

SUR LE PLAN DES CHARGES

En ce qui a trait aux salaires et charges sociales, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 7 décembre 2013, de procéder à une augmentation des jetons de présence de 100 $ à 200 $, et ce, à compter du 1er avril 2014. Il a de plus été décidé de reconnaître une rémunération additionnelle lors des réunions réalisées par voie de conférences téléphoniques.

Un élément de variation provient également du fait que le directeur général et secrétaire a été en poste pour la totalité de l'exercice comparativement à une partie pour l'exercice précédent, alors que cette fonction était cumulée par le président pendant plusieurs mois au cours de l'année précédente.

En ce qui a trait aux activités de formation, deux points particuliers expliquent l'excédent des charges sur les produits:

1. Le produit de la formation donnée sur «l'azote» a été comptabilisé en 2013-2014 alors que les charges ont été payées en 2014-2015.
2. Pour la formation «phytoprotection projet pilote» qui a eu lieu en février dernier, l'Ordre a reçu du MAPAQ, division Agroenvironnement, une subvention de 50 000 $, produit comptabilisé en 2008-2009 et servant au développement de ce thème. Une partie importante des charges a été payée cette année.

Les honoraires professionnels présentent une diminution qui provient essentiellement du comblement de poste du directeur général en 2013-2014 et de la fin d'embauche du directeur général par intérim ainsi que des frais occasionnés par son recrutement.

L'ensemble des charges a connu une hausse de 1,90 %.

En conclusion, la situation financière de l'Ordre affiche une stabilité et permet de présenter une situation qui saura permettre l'évolution active de la profession.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités à sa séance du 25 août 2015.

Isidore Charron, agronome, MBA
Trésorier

Poirier & Associés Inc.

Société de comptables professionnels agréés

L. André Poirier, FCPA, FCA
Michel Poirier, CPA, CA
Danny Sirard, CPA, CA
Jean-Pierre Desjardins, CPA, CA
Daniel Malenfant, CPA, CA
Josiane Gareau, CPA, CGA
Stéphanie Côté, CPA, CGA

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2015

Téléphone : (450) 455-6135 • Télécopieur : (450) 455-8418 • info@poirieretassocies.com
417, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2M9

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2015

SOMMAIRE

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
Résultats	3
Évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13

Poirier & Associés Inc.

Poirier & Associés Inc.

Société de comptables professionnels agréés

L. André Poirier, FCPA, FCA
Michel Poirier, CPA, CA
Danny Sirard, CPA, CA
Jean-Pierre Desjardins, CPA, CA
Daniel Malenfant, CPA, CA
Josiane Gareau, CPA, CGA
Stéphanie Côté, CPA, CGA

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de
L'**ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Téléphone : (450) 455-6135 • Télécopieur : (450) 455-8418 • info@poirieretassocies.com
417, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2M9

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC** au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

[1]

Société de comptables professionnels agréés

Vaudreuil-Dorion
Le 25 août 2015

[1] Par Michel Poirier, CPA auditeur, CA

Poirier & Associés Inc.

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	Budget	2015	2014
Produits			
Cotisations brutes	**1 597 500 $**	1 604 716 $	1 568 850 $
Ristournes aux sections	**(55 900)**	(55 182)	(52 761)
Activités de formation	**12 400**	21 796	2 274
Admission à la pratique et équivalences	**37 600**	43 574	52 402
Amendes	**5 000**	9 648	12 200
Congrès	**76 500**	78 310	91 490
Produits financiers	**15 000**	20 574	19 140
Agro-Publicité et offres d'emploi	**72 600**	56 591	70 099
Services administratifs	**27 800**	40 165	25 181
Subventions et partenariat	**37 000**	20 000	15 000
	1 825 500	1 840 192	1 803 875
Charges d'exploitation			
Salaires et charges sociales	**830 100**	817 311	746 040
Activités de formation	**7 700**	27 802	11 045
Admission et équivalences	**53 300**	41 024	26 378
Association	**63 800**	59 841	57 882
Bourses	**15 000**	10 757	10 418
Comités (annexe A)	**58 500**	78 331	87 443
Congrès	**76 400**	78 911	79 950
Déplacements et représentations	**69 400**	54 873	78 940
Gestion et administration	**180 200**	163 629	163 485
Honoraires professionnels	**381 800**	393 230	435 282
Publications, abonnement et documentation	**32 300**	18 063	29 944
Intérêts et frais bancaires	**4 000**	5 265	3 957
Amortissement	**49 300**	39 536	24 361
	1 821 800	1 788 573	1 755 125
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	**3 700**	51 619	48 750
Revenus dédiés au fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité	**-**	57 000	50 200
Excédent des produits sur les charges	**3 700 $**	108 619 $	98 950 $

Poirier & Associés Inc.

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	Participation d'agronomes aux congrès mondiaux	Stabilisation assurance responsabilité	Renouvellement des immobilisations	Non affectés	2015 Total	2014 Total
Solde au début	**48 022 $**	**50 200 $**	**- $**	**587 989 $**	**686 211 $**	587 261 $
Excédent des produits sur les charges	-	**57 000**	-	**51 619**	**108 619**	98 950
Affectation d'origine interne (note 9)	-	-	**145 828**	**(145 828)**	-	-
Solde à la fin	**48 022 $**	**107 200 $**	**145 828 $**	**493 780 $**	**794 830 $**	686 211 $

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2015

	2015	2014
Actif		
Court terme		
Encaisse	**1 546 201 $**	1 721 872 $
Placements réalisables au cours du prochain exercice	**290 000**	91 000
Débiteurs (note 4)	**31 596**	28 985
Charges payées d'avance	**8 200**	13 478
	1 875 997	1 855 335
Placements (note 5)	**590 000**	325 000
Immobilisations corporelles (note 6)	**19 042**	20 453
Immobilisations incorporelles (note 7)	**60 560**	89 762
	2 545 599 $	2 290 550 $
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 8)	**398 719 $**	366 821 $
Produits reportés	**1 352 050**	1 237 518
	1 750 769	1 604 339
Solde de fonds		
Participation d'agronomes aux congrès mondiaux	**48 022**	48 022
Stabilisation assurance responsabilité	**107 200**	50 200
Renouvellement des immobilisations	**145 828**	-
Non affectés	**493 780**	587 989
	794 830	686 211
	2 545 599 $	2 290 550 $

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	**108 619 $**	98 950 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**7 124**	8 219
Amortissement des immobilisations incorporelles	**32 412**	16 142
	148 155	123 311
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	**149 100**	228 141
	297 255	351 452
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	**(590 000)**	(66 000)
Encaissement de placements	**126 000**	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(5 715)**	(7 889)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(3 211)**	(17 486)
	(472 926)	(91 375)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(175 671)**	260 077
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**1 721 872**	1 461 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**1 546 201 $**	1 721 872 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre des agronomes du Québec est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec et il est exempté d'impôt.

L'Ordre a pour mission d'assurer la délivrance de permis d'exercice aux candidats réunissant les conditions requises, le maintien du Tableau des membres et le contrôle de l'exercice de la profession par ses membres.

2. Principales méthodes comptables

L'Ordre applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

Apports
L'Ordre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de cotisations
Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Produits de publicités et d'activités
Les produits de publicités et d'activités sont constatés lorsque la publicité est diffusée et que l'activité a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Ordre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Logiciels	3 ans
Base de données	5 ans

Fonds affectés

Lors d'une réunion du Conseil d'administration, il a été décidé que serait créé un fonds de renouvellement des immobilisations dans le but de remplacer ses immobilisations dans le futur.

Le Conseil d'administration avait décidé de créer une réserve d'assurance en responsabilité professionnelle dans le but de palier les hausses de primes et de réaliser des projets d'éducation, de prévention des hausses en cas de sinistres ou de recherches afin de mieux servir ses membres en pratique privée.

Le fonds pour la participation d'agronome aux congrès mondiaux a été créé dans le but de permettre aux agronomes de participer à des congrès mondiaux.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court et long terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des produits reportés.

3. Prévisions financières

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne "Budget" sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par le rapport de l'auditeur indépendant.

4. Débiteurs

	2015	2014
Clients	**12 841 $**	20 332 $
Intérêts courus	**12 805**	2 703
Congrès mondial des Agronomes - 2012	**5 950**	5 950
	31 596 $	28 985 $

Au 31 mars 2015, la valeur totale des comptes clients dépréciés est de 1 146 $.

5. Placements

	2015	2014
Obligation, 3,65 %, échéant en juin 2015	**58 000 $**	184 000 $
Dépôts à terme, taux variants de 2,05 % à 2,20 %, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2017	**822 000**	232 000
	880 000	416 000
Placements réalisables au cours du prochain exercice	**290 000**	91 000
	590 000 $	325 000 $

6. Immobilisations corporelles

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	**119 097 $**	**112 145 $**	**6 952 $**	9 493 $
Matériel informatique	**79 956**	**73 622**	**6 334**	5 413
Améliorations locatives	**23 477**	**17 721**	**5 756**	5 547
	222 530 $	**203 488 $**	**19 042 $**	20 453 $

7. Immobilisations incorporelles

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	**27 344 $**	**26 024 $**	**1 320 $**	2 185 $
Base de données	**243 214**	**183 974**	**59 240**	87 577
	270 558 $	**209 998 $**	**60 560 $**	89 762 $

8. Créditeurs

	2015	2014
Fournisseurs et charges courues	**48 374 $**	48 728 $
Office des professions du Québec	**79 830**	70 016
Taxes à la consommation	**182 674**	160 296
Salaires, vacances et charges sociales	**87 841**	87 781
	398 719 $	366 821 $

9. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé de transférer du fonds non affecté, un montant vers le fonds de renouvellement des immobilisations. Ainsi, un montant de 145 828 $ a été transféré entre les fonds concernés.

10 Engagements contractuels

L'engagement pris par l'ordre en vertu d'un bail totalise 402 100 $ et les versement estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	80 420 $
2017	80 420
2018	80 420
2019	80 420
2020	80 420
	402 100 $

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

12. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'Ordre, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'ordre aux risques au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Ordre est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Ordre n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'ordre évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'ordre évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Ordre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'ordre à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'ordre à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Annexe A

Comités

	Budget	2015	2014
Coordination et mécanisme de surveillance	**40 400 $**	52 723 $	67 348 $
Découlant de la pratique	**15 700**	8 223	17 306
Autres	**2 400**	17 385	2 789
	58 500 $	78 331 $	87 443 $

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 810, Montréal Qc H2L 1L3
T. 514 596-3833 | Téléc. 514 596-2974 | agronome@oaq.qc.ca | www.oaq.qc.ca